

ST-JUSTIN

Judi,  
24 MARS 1938.

VOL. XVII.  
No. 21

Rédigé en  
collaboration

# L'Écho de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils: Editeurs-Props. ♦ Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00  
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-  
ministration  
St-Justin,  
Co. Maskinongé.

## En regardant l'avenir

Pour pratiquer l'économie, et l'économie bien comprise, ce n'est pas tout de regarder le présent, il faut aussi absolument envisager l'avenir.

En plus de se servir avec économie de son bien présent, il est opportun et même nécessaire de le faire produire en regard de l'avenir. Il faut arriver à mettre de côté de l'argent ou quelque valeur financière — mais gare aux placements hasardeux — à l'effet de pouvoir affronter avec succès certains malheurs ou épreuves toujours possibles, tels les accidents, le chômage involontaire, la maladie, les deuils. Il y a prudence à parer aux besoins éventuels et à assurer le repos et l'aisance des vieux jours.

### PREVOYANCE

Cette pratique de l'économie en vue de l'avenir est l'oeuvre de la prévoyance.

La prévoyance est cette vertu qui, fondée sur la prudence, juge bien par avance de ce qui peut ou doit arriver et qui prend les précautions voulues pour y faire face. Présiente des vicissitudes de la vie, la prévoyance enjoint par conséquent à l'économie de faire des épargnes ou des mises d'argent à part pour rencontrer les besoins à venir.

Et cet esprit de prévoyance rend économe; la prévoyance en effet engage à bien conduire ses affaires, puis à mettre en réserve un certain capital ou du moins les petites épargnes de chaque semaine ou de chaque mois, devant servir de sauvegarde aux jours d'infortune.

La prévoyance et l'économie vont donc bien ensemble: ce sont deux vertus étroitement liées entre elles, elles se donnent la main pour coopérer au bien-être de l'humanité.

Oh! si tous avaient le courage de pratiquer comme il faut ces deux vertus si précieuses, comme le nombre des pauvres et des indigents diminuerait dans les villes surtout! Combien — et, hélas! bien trop — font leurs le proverbe: "Argent gagné, argent à dépenser" ou la maxime: "jouissons de nos revenus", jouissons tandis que nous en avons, se disent-ils, demain pourvoira à ses besoins, "à chaque jour suffit sa peine"! Et comme pour la cigale de la fable, le demain, bien souvent, est disette... Par manque de prévoyance et d'économie, combien tombent ainsi dans la pauvreté! Il est certes des cas malheureux et bien involontaires, vraiment digne de la pitié et du secours fraternel. Mais, il est bien triste de le dire, parmi les indigents il y en a de grandement coupables.

### PLACEMENTS DES EPARGNES

L'esprit d'économie engendrera nécessairement la prévoyance et de cette prévoyance naîtront automatiquement certaines épargnes.

Et les épargnes réalisées peuvent avec avantage être déposées aux banques ou être confiées aux caisses d'économie. Ce sont des placements de sécurité pour la conservation des économies, avec les intérêts des dépôts comme stimulant et pour profits additionnels. Le plus possible il faut un livret d'épargne, soit à la banque, soit à la caisse populaire — à la caisse scolaire pour les enfants, ou même à la grosse banque, s'ils ont plus que des sous à déposer — et si modiques que soient à un certain nombre leurs économies de la semaine ou du mois, il ne doit pas y avoir de fausse gêne à aller les porter à la banque ou à la caisse.

Pour certaines gens, il faut un gros montant en banque ou rien; il faut une forte succession à laisser ou rien. Aucune foi pour eux dans l'accumulation des sous. Pourtant, dit le vieux dicton canadien: "c'est avec des sous qu'on fait des piastres", ou encore: "un sou épargné est un sous gagné." Les grains de blé font la récolte. La goutte de pluie est bien peu de chose aussi, elle remplit cependant le tonneau où elle tombe et finit même par en renverser.

### ASSURANCES

Il faut donc de toute nécessité avoir son livret de banque ou de caisse d'épargne. Mais, pour obvier aux besoins sérieux, ce livret, si utile et si appréciable soit-il, est-il toujours suffisant? Dans bien des cas, et même en général, non. Il faut en plus un autre moyen de secours pour mieux se tirer d'affaire aux jours des fortes épreuves. Et qui n'est pas sujet aux infortunes de la vie?

À l'épargne individuelle et au livret de banque, il faut donc ajouter l'épargne mutuelle et l'une au moins de ses multiples formes d'action de bienfaisance et d'assistance, telles sont: les sociétés de secours mutuel, les compagnies d'assurance-vie, les rentes viagères etc, etc...

O heureuse police d'assurance! ô bienvenu capital au bout de vingt ans! ô bienfaisant secours en temps de besoin ou au cas de la mort! ô sage et prudente économie!

Par contre, ô pauvre veuve infortunée et infortunés petits

## Le Fief Dorvilliers

Ce fief fut concédé, le 29 octobre 1672, par Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, au sieur Philippe Gauthier de Comporté, lieutenant de la compagnie LaFouille, du Régiment de Carignan.

Il comprenait "une demie lieue de terre de front sur une lieue de profondeur, à prendre sur le fleuve St-Laurens, borné d'un côté la concession du sieur Dautré, sur le dit fleuve, et descendant vers les terres non concédées, avec l'isle aux foings et islets situés entre la terre ferme de son front et la dite isle au Foings".

Philippe Gauthier de Comporté vend cette seigneurie, le 22 octobre 1675, à François Pelletier dit Antaya et à sa femme Marguerite Morisseau, de Saurel. (1)

Ce fief passa en 1694 à François Chotel Dorvilliers de Champlain, époux de Marie-Anne Aubuchon. Dorvilliers donna son nom à cette seigneurie qui le porte encore, aujourd'hui.

À la mort de ce dernier, le 6 janvier 1709, il passa à ses fils, Edmond, Jean-François, et René Chotel Dorvilliers et leurs soeurs. À la mort de leur frère aîné: Edmond, en 1714, Jean-François et René héritèrent de la seigneurie ainsi que leurs soeurs.

Jean-François s'étant fait céder les droits de René à la succession de leur frère Edmond, il posséda le fief Dorvilliers, avec ses soeurs. Jean-François Chotel Dorvilliers eut des démêlés avec les Héritiers de François Pelletier qui étaient: Pierre Pelletier dit Antaya, fils aîné, Michel, Marguerite, (Veuve de François Bansiard dit Lamontagne) (Marie femme de Charles Boucher) Geneviève (veuve de Jacques Desgagné), Catherine (femme de Denis Foucault), car le 21 avril 1721, un arrêt du Conseil Supérieur de Québec, entre Pierre Pelletier dit Antaya, tant pour lui que pour ses frères et soeurs, et François Chotel Dorvilliers, tant en son nom que comme tuteur de ses frères et soeurs, enfants de feu François Chotel de Saint-Romain, qui décide, entre autres choses, que les héritiers Pelletier, entreront en possession du fief Antaya ou Dorvilliers.

En 1722, lors de la visite du commissaire Benoît-Mathieu Collet et son greffier Nicolas-Gaspard Boucault pour déterminer le district des paroisses, ces deux derniers de passage à l'isle Du Pas, le 14 février 1722, entendent l'abbé Jean-Baptiste Arnault qui comparait pour François Chotel Dorvilliers seigneur du dit fief. Cet abbé ignorait-il alors cet arrêt du Conseil supérieur? Toujours

est-il que le 17 février 1723, les héritiers Pelletier font un acte de foi et hommage pour le fief Dorvilliers. Ce qui prouve que la difficulté était réglée.

Le 1er mars 1723, Pierre Pelletier fait l'aveu et demembrement pour le fief Dorvilliers.

Le 3 décembre 1754, les Héritiers Pelletier représentés par Pierre Pelletier vendent à l'abbé Louis Baltazar Marie de Kerbrion, curé de Berthier, le fief et seigneurie d'Antaya ou Dorvilliers. Le 16 décembre 1754, un acte de transaction fut passé devant Me Cyr de Monmerqué, notaire à Montréal, entre Charles et Joseph Cochon, père et fils, habitants de Dorvilliers, et Pierre Pelletier Antaya, ci-devant seigneur du fief et seigneurie Dorvilliers pour mettre fin aux difficultés qu'ils ont eues ensemble au sujet de la propriété du dit fief et seigneurie de Dorvilliers, etc, etc, (4).

L'abbé de Kerberio, ayant laissé la cure de Berthier, en 1757 et étant sur le point de repasser en France, vend le 25 juin 1768, le fief et seigneurie de Dorvilliers, au sieur Jeanton dit Dauphiné, de Berthier.

Le 13 février 1781, ce dernier rend foi et hommage, pour cette seigneurie.

C'est après 1786, que cette seigneurie fut vendue par le sieur Jeanton dit Dauphiné, à l'honorable James Cuthbert, seigneur de Berthier et autres lieux. Ce dernier, dans une lettre en date du 26 juillet 1796, se dit propriétaire de cette seigneurie. (5)

À la mort de l'honorable James Cuthbert, senior en 1798, cette seigneurie passa à son fils: Alexandre qui décéda à Berthier, en janvier 1810. De ce dernier, il passa à son frère Jacques, junior, seigneur de Berthier. Ce dernier étant décédé, en 1849, le fief Dorvilliers passa à son fils: Edouard-Octavien-Agapit Cuthbert. À sa mort, arrivée le 23 juillet 1890, le fief passa à son fils Edouard-Octavien qui le vendit.

DuVern.

### CONFIANCE

Travail, économie et fuite du gaspillage, prévoyance et fructueux placements des épargnes: tout un secret de bien-être présent et d'assurance d'avenir pour l'individu et pour la famille. Surtout quelle confiance pour l'avenir, ce lendemain inévitable que nous nous serons préparé dans le calme et la paix du présent en regardant l'avenir...

Bruno-Gilles RICARD.

## La Province de Québec compte chaque jour de nouveaux admirateurs

L'Office du Tourisme reçoit par centaines des témoignages élogieux venant des touristes qui ont visité notre province au cours de la belle saison. Tous n'ont que des termes flatteurs pour qualifier les divers services mis à leur disposition; les uns vantent nos services d'information et d'hôtellerie, les autres, la condition de nos routes et les magnifiques panoramas que renferme notre province.

Nous citons, à l'appui, quelques passages d'une lettre que recevait, tout dernièrement, Monsieur F.-D. Baril, Directeur général de l'Office du Tourisme de la province de Québec. Cette lettre vient d'un citoyen américain, M. Lincoln Jordan, de New-York, qui, après être demeuré quelques jours dans la ville de Québec, s'est rendu au Lac St-Jean en traversant le Parc National des Laurentides et est ensuite revenu à Québec en longeant le Saguenay et le fleuve St-Laurent sur la côte nord.

Nous tirons, au hasard, quelques passages de sa lettre qui vous feront voir jusqu'à quel point ce monsieur est enchanté de son voyage. Écoutons-le parler des différents endroits qu'il a visités. Le ville de Québec: "j'ai vécu à Québec trois des plus intéressantes journées qu'il m'ait été donné de passer sur ce continent"; le Parc National: "dans le Parc National des Laurentides, nous avons admiré une des plus belles régions du Canada"; partie de pêche au Lac St-Jean: "je ne puis trop vanter les guides que j'ai trouvés là, et, de plus, les prix furent très satisfaisants; je peux dire que j'y ai goûté la plus excitante de toutes les parties de pêche que j'ai faites en eau douce"; le Saguenay: "le voyage le long de la rivière Saguenay jusqu'à son embouchure dans le St-Laurent est si différent de ce que l'on voit aux États-Unis que nous avons l'impression d'être dans un pays féérique"; les routes: "nous avons trouvé les routes excellentes, même après avoir subi une forte tempête de pluie, et ceci aide beaucoup à rendre notre voyage agréable"; service d'informations: "je dois vous dire que votre service d'informations m'a été d'un grand secours pour la préparation de ce voyage".

Et M. Jordan termine en ces termes: "de toute façon je suis bien décidé de revenir à Québec et de juger, plus à loisir, lequel du Canada ou des États-Unis est le pays le plus intéressant".

"Après tous ces éloges, ajoute M. Baril, nous serions portés à croire que notre travail terminé et qu'il ne nous reste plus qu'à nous reposer sur nos lauriers. Mais si toutes ces appréciations nous rendent fiers du travail déjà accompli, il n'en reste pas moins vrai que nous pouvons encore apporter beaucoup d'améliorations. Les résultats obtenus sont trop encourageants pour que nous nous arrétions en cours de route. C'est donc avec plus d'ardeur que nous nous mettons à l'oeuvre et avec l'aide de tous ceux qui ont à coeur le développement de l'industrie touristique dans notre province, nous sommes assurés que tous nos efforts seront couronnés du plus éclatant succès".

# L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Éditeurs-Propriétaires,

ST-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

## Ecole Sociale Populaire

HEURE CATHOLIQUE AU POSTE  
C K A C, à 5 h. 45

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sont consacrées cette année à l'encyclique Divini Redemptoris sur le communisme. Celle du 27 mars sera donnée par le R.P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., curé du Christ-Roi de Joliette. Il parlera du rôle des laïcs. Cette causerie commence à 5h. 45. Elle dure vingt minutes. A 6h.05, programme musical exécuté par le Choeur paroissial du Très Saint Sacrement, sous la direction de M. Ernest Thibault.

### LE SORT TRAGIQUE DE LA CHINE

L'"Entente Internationale Anticomuniste" publie, sous ce titre, un mémoire concernant le rôle joué par le gouvernement soviétique dans le conflit en Extrême-Orient.

Nous avons appris ainsi qu'en Chine, comme d'ailleurs en Espagne auparavant, Moscou avait été l'agent provocateur de la guerre. Lors du VIIe congrès de la IIIe Internationale, plusieurs orateurs ont affirmé que le Komintern a été l'inspirateur l'organisateur et le propagandiste du "front unique anti-japonais" en Chine, ce qui naturellement devait aboutir à la guerre.

Le même congrès a chanté les louanges du Komintern et de ses agents en Chine, pour les féliciter d'avoir organisé la guerre civile, d'avoir créé l'armée rouge et d'avoir bolchévisé de vastes territoires de la Chine: efforts qui doivent assurer, a-t-il déclaré, la victoire complète du bolchévisme en Chine.

Les serments sont la fausse monnaie avec laquelle on paie les sacrifices de l'amour. — Ninon de l'Enclos.

## La Semaine Parlementaire

(Communiqué de l'Union Nationale)

Le Conseil Législatif a adopté sans amendements, la semaine dernière, les bills 19 et 20, qui sont destinés à assurer la liberté de travail dans la province. Ces lois permettent aussi au gouvernement d'adopter des échelles de salaires spéciales pour les travaux qu'il entreprend. Un des articles simplifie la procédure quand il s'agit d'amener une convention collective de travail.

A la chambre des députés, la semaine a été bien remplie.

Mardi dernier, il fut question de communisme et du gouvernement fédéral. L'hon. M. Duplessis a déclaré que le ministre des Postes ne fait pas son devoir en laissant circuler la littérature révolutionnaire des propagandistes de Moscou. Sur ce, le chef de l'Opposition a reproché au Premier Ministre de faire de la politique fédérale. Voici la réponse de l'hon. M. Duplessis:

"J'avais cru, en dénonçant le communisme, parler d'une chose qui rencontrerait l'assentiment de tous ceux qui sont attachés à nos traditions. J'ai parlé des journaux de Moscou qui pénètrent chez nous, de Tim Buck qu'on laisse voyager de Russie au Canada et du Canada en Russie. Pas un mot de protestation de la part de l'opposition. Au lieu de collaborer avec le gouvernement sur une question qui est plus élevée que celle des partis, elle tente de nous insulter et de nous imputer des motifs bas. Une fois pour toutes, à titre de député, de ministre et de premier ministre, je dis que le Parlement fédéral ne m'intéresse pas et ne m'intéressera jamais. J'entends respecter mon mandat, qui est de faire de la politique provinciale. Je ne sollicite ni ne veux solliciter aucun mandat fédéral. Est-ce assez clair? J'espère que l'Opposition réalisera que l'immigration et les pos-

tes sont sous le contrôle exclusif du parlement fédéral et que les provinces n'y peuvent rien faire. Nous sommes prêts à défendre notre province contre n'importe quel gouvernement fédéral, qu'il soit bleu ou rouge. Et nous dénoncerons n'importe quel ministre de la justice, n'importe quel ministre fédéral qui ne fera pas son devoir, et ce faisant, nous ne faisons pas de politique fédérale: nous travaillons pour les meilleurs intérêts de notre province."

Mercredi, il y eût un débat très intéressant soulevé par M. le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud. M. le Dr Pouliot a parlé de l'assistance publique et il a fait adopter une motion demandant au gouvernement d'amender la loi. Il s'agirait de permettre aux pauvres de recevoir des soins gratuitement chez eux, sans être obligés d'aller à l'hôpital. On voudrait aussi que les médecins soient rétribués pour les soins qu'ils donnent aux pauvres. Plusieurs députés ont pris part à la discussion, entre autres MM. Louis-Philippe Dubé (Témiscouata), Arthur Leclerc, (Charlevoix-Saguenay), Laurent Barré (Rouville), F.-A. Pouliot (Missisquoi) Emile Boiteau (Bellechasse) Dionel Bellemare (Vaudreuil), Félix Roy (Montmorency), Adolphe Marcoux (Québec-Comté), Patrice Tardif (Frontenac) et Emile Perron (Beauce).

C'est au cours de cette semaine, que les femmes ont fait leur pèlerinage annuel au Parlement pour réclamer le droit de vote. M. Grégoire Bélanger, député de Dorion, s'est fait leur interprète. L'hon. Dr H.-A. Paquette a répondu au nom des adversaires du suffrage féminin. Plusieurs députés ont aussi tenu à donner leur opinion, et finalement on passa au vote. La proposition de M. Bélanger fut battue par 14 voix contre 48.

A partir de cette semaine, le comité des comptes publics siège à l'Assemblée Législative. Vu le grand nombre d'auditeurs, le nombre de députés et de journalistes qui suivent ces séances, en était vraiment à l'étroit dans la salle du comité. A la dernière séance, l'hon. M. Duplessis a démontré ceci: Un employé de la colonisation avait prêté au fils du député de Matapédia l'argent qu'il avait reçu pour les colons. Ceux-ci ont attendu après leur argent durant un an. Cette révélation a causé une vive sensation au Parlement.

Il est probable que le comité des comptes publics tiendra encore plusieurs séances, ceci à la fin de la session.

Tel 902 s 4.

## LIONEL BRISSETTE

Transport-Général par camion.  
Prix modérés.

SAINT-JUSTIN, P. Q.

## Rodolphe Masson

Menuisier  
Portes et châssis, meubles, chaloupes, etc.  
Spécialité: Rembourrage d'ameublements de salon.  
MASKINONGE, QUE.  
Rue St-Charles,

Tél. Bell: 197-31

## RICHARD LESSARD, B.C.L.

NOTAIRE  
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.  
STE-URSULE, Comté Maskinongé.

NOS ANNONCEURS.  
ENCOURAGEZ

Tél. 51

## Dr Willie WALKER

Chirurgien - Dentiste

Machine à gaz

115 rue St-Laurent

LOUISEVILLE

Pour plus de sécurité, confiez donc vos assurances à

## Theophile LAFONTAINE

Représentant des meilleures Compagnies d'assurances  
feu, vie et accidents

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél. 44

R. P. 44

## Marchand & Vanasse

Avocats et Procureurs

75 St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Heures de bureau:

9 à 12 hrs a.m.  
2 à 5 hrs p.m.  
7 à 8 hrs p.m.

Tél.: 226

## Dr R. Paul LESAGE

Chirurgien-Dentiste

62 St-Laurent,

Louiseville, Qué.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5832

## Dr A.-D. MILOT,

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTRÉAL

TEL. 21

## Dr Ulysse Laferrière

MEDECIN - CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m à 9 p. m.

## Dr Robert Trudel

DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas

88 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél.: 16

## Dr P.-E. LAMARRE

DENTISTE

Bureau permanent à Maskinongé — A votre service de

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.  
SATISFACTION GARANTIE

Tél.: 16

SALON DE COIFFURE  
MODERNE  
à votre disposition

## Mme P.-E. Lamarre

MASKINONGE, Qué.

TOUS GENRES DE COIFFURE  
Spécialité: Permanent Croquis-gnole, etc.

Téléphone 117.

## G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET  
ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

58, rue St-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

## Poussins à Vendre

POUSSINS PLYMOUTH ROCK BARRES

Provenant du Couvoir Coopératif Certifié.  
St-Barthélemi, (Berthier).

ATTENTION! ATTENTION! Eleveurs sérieux, voici pour vous une occasion unique de pratiquer un élevage payant. Procurez-vous des poussins issus de coqs enregistrés ou de Coqs R.O.P. C'est le temps pour vous de refaire votre Troupeau et de l'appuyer sur une base solide.

Poussins: au cent. Issus de coqs enregistrés. R. O. P. Prov. enrég.

Du 28 février au 24 mars . . .	\$14.00	\$13.00	\$12.00
Du 28 mars au 17 avril . . .	43.00	42.00	41.00
Du 21 avril au 7 mai . . .	12.00	11.00	10.00
Du 11 mai à la fin . . . . .	10.00	9.00	8.00

Pour une commande de 1000 poussins et plus donnée trois semaines à l'avance, \$1.00 de moins par 100 poussins.

Adressez vos commandes au:

COUVOIR COOPERATIF DE ST-BARTHELEMI,  
Comté de Berthier

# NOUVELLES LOCALES

## LES SUCRES

La saison des sucres est commencée pour de bon dans notre région. En effet, les sucriers ont fini d'entailler et les érables coulent abondamment. La récolte s'annonce très bonne.

\* \* \*

## TRANSACTION

M. André Mandeville vient d'échanger son char pour un camion "Maple Leaf" avec Julien & Veillet de Louiseville. On transporta ce char de St-Justin à Louiseville, samedi dernier, sur une voiture trainée par deux chevaux.

\* \* \*

## MALADE

On nous informe que Mme Aristide Bussières est actuellement malade, et qu'il est même question de la transporter à l'hôpital si son état ne s'améliore pas.

\* \* \*

## DIVERS

MM. W.-H. Gagné et William Gagné sont allés à Sorel par affaires, mardi de cette semaine.

\* \* \*

M. Irénée Bellemare a du se rendre à Montréal, mercredi, pour y subir un examen à la vue.

\* \* \*

M. le Notaire Langlois est allé aux Trois-Rivières par affaires, vendredi de la semaine dernière.

\* \* \*

M. Armand Paquin du Cap de la Madeleine, ayant passé la fin de semaine à St-Justin, est retourné mardi, accompagné de son épouse qui séjournait chez M. Aimé Dupuis depuis une huitaine.

\* \* \*

M. et Mme Lionel Toupin de Shawinigan passèrent la fin de semaine chez M. Joseph Toupin.

\* \* \*

M. Pierre Baril de passage à Shawinigan, mercredi.

\* \* \*

Mlle Simone Bernier de Ste-Ursule est venue passer quelques jours chez son amie Mlle Gertrude Voulligny.

\* \* \*

M. et Mme Lionel Brissette passent actuellement une huitaine chez leurs parents de Shawinigan.

\* \* \*

M. le Notaire Langlois de passage à St-Léon mardi soir.

\* \* \*

M. et Mme Herménégilde Philibert de Shawinigan à St-Justin en fin de semaine.

\* \* \*

Mme Azarias Gagnon, ses deux enfants Jean-Jacques et Jeannine étaient de passage à Lachine, ces jours derniers.

\* \* \*

Mlle Lise Chapdelaine de Montréal en promenade chez ses tantes, les Mlles Chapdelaine.

\* \* \*

MM. Joseph et Emile Vertefeuille étaient de passage à Montréal, ces jours derniers.

\* \* \*

Mlle Jeanne d'Arc Alarie est allée passer quelques jours à Charlemagne, chez son frère M. Ange-Albert Alarie. Elle se rendit aussi visiter ses parents à Lachine.

M. Lorenzo Marchand de passage à Montréal, en fin de semaine.

\* \* \*

Mme Raphaël Paquette nous est revenue après avoir passé six semaines au chevet de son mari, à l'Hôpital de Verdun. Elle nous informe que son état est très satisfaisant.

\* \* \*

M. Arthur Paquette est allé à Montréal en fin de semaine, rendre visite à son père.

\* \* \*

Mlle Alice Chapdelaine est de retour d'un court voyage à Montréal.

\* \* \*

Mme Alfred Thibodeau de passage à Montréal, en fin de semaine.

\* \* \*

M. Oscar Paquette et son fils Adrien sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

\* \* \*

M. et Mme Antonin Gagné sont allés à Montréal, en fin de semaine.

\* \* \*

M. et Mme Bernard Bourgeois également à Montréal, en fin de semaine.

\* \* \*

Mlles Madeleine Bellemare, Thérèse Plante, Gertrude Plante, MM. Maurice Carufel, Lucien Bellemare, Maurice et Marcel Bellemare, Albert Bastien, Denis et Roger Gagnon, Lucien Lefebvre, de St-Justin; ainsi que Mlle Cécile Bellemare et Bertrand Plante de St-Barthélemi; étaient tous de passage à Maskinongé, à l'occasion de la fête de St-Joseph.

\* \* \*

Mme Albert Gagné et sa fille Pierrette de passage à Montréal, en fin de semaine.

\* \* \*

M. Germain Bourgeois est de retour d'un récent voyage à Montréal.

\* \* \*

## A LA PARTIE DE EUCHRE DE MASKINONGE

Après avoir gagné le total des parties réglementaires, Mlle Thérèse Alarie (et son partenaire) dont le sort favorisa, est toute joyeuse de se voir l'heureuse gagnante d'un cadeau offert par Mme Joseph Saucier, lequel cadeau est très apprécié et dont elle remercie la généreuse donatrice par la voix de "L'Echo". Merci!!

\* \* \*

## NAISSANCE

Le 24 mars. — Marie, Marthe, Claudette, fille de Donat Gagnon et Rose de Lima Philibert. Parrain Herménégilde Philibert, marraine Elmira Lemire, oncle et tante de l'enfant.

\* \* \*

## Un ange s'est envolé...

Quelques minutes avant l'angelus du soir, le 30 mars 1937, le petit Jean-Jacques, enfant chéri de M. et Mme Lucien Morin, déployait ses ailes délicates pour s'envoler vers un pays plus beau, à la recherche d'un bonheur plus parfait.

Cher Jean-Jacques, cette heure où tu as quitté ta maman chérie fut pour elle bien pénible. Cette année, à la même date, elle en perçut le triste écho dans son âme encore sensible. Pour la soulager, viens, cher petit, dépose sur son front un

baiser angélique et dis-lui de ne pas pleurer ton bonheur. Fais aussi une caresse à papa, demande à Jésus la prompte guérison de grand-papa et le succès de ton jeune oncle.

Armand.

## Un dernier message avant la soirée du 26 mars.

Nous recevons de la part des "Justiniennes", une note, nous annonçant une surprise lors de la soirée du 26 mars. Surprise nous dit-on qui sera très agréable aux auditeurs. Pour le moment, ces demoiselles tiennent sous secret les préparatifs qu'elles sont à faire. D'ailleurs tout le monde sait de quoi sont capables ces demoiselles.

Qu'est-ce que ce sera?... Impossible de savoir pour le moment... Venez, vous verrez!

D'un autre côté, on sait que depuis un mois, MM. Lucien Lafrenière, Bernard Bourgeois le notaire J.-E. Langlois, Maurice Lebeau, Florent Vermette André Mandeville, Paul Baril Hervé Francoeur et Walter Carufel, travaillent sans relâche à la préparation de la si fameuse comédie "Le désespoir de Jocrisse", pièce qui fera rire les spectateurs aux larmes.

Maskinongé sera représenté par ses trois populaires comédiens: Arthur Lessard, Zénon Rinfret et Ferdinand Baril.

La réputation de ses trois Messieurs n'est pas à faire. Tous les connaissent. M. Baril donnera entr'autre son numéro d'imitations, qui lui a valu de si nombreux applaudissements sur les théâtres de T.-Rivières.

Pour ce qui est de ce que nous présentera MM. Lessard et Rinfret, ils seront ici, et tout entier.

Une bonne nouvelle nous arrive de Montréal. M. Wilfrid Duchesnay, qui ne manque jamais l'occasion d'aider nos oeuvres paroissiales, sera ici avec tout son répertoire, il nous fera chanter "en chœur", et comment... Il y ira aussi de ses chansons qui le redirent si populaire à la Radio.

Viennent s'ajouter à ces Messieurs, les noms de Denis Dauphinais, Jean-Paul Gagnon et M. Napoléon Fleury, de St-Léon. Si au cas où des personnes, n'ont pas donné leur nom et qui aimeraient à figurer au programme, il est encore temps de la faire.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs apprécieront les efforts que font les organisateurs, pour présenter au public une soirée qui sera sans précédent.

Tous nous nous devons d'assister nombreux à la séance du 26 mars, tous nous devons être présents, afin de former autour de notre curé une belle couronne.

Nous fêtons notre curé, alors fêtons-le dignement.

Les billets sont en vente chez M. Joseph Vertefeuille, les personnes qui en désirent, n'ont qu'à s'adresser là.

ENCOURAGEZ  
NOS ANNONCEURS.

## Ste-Ursule

### Naissance:

Le 27 février, Marie-Thérèse-Pauline, enfant de Paul-Émile Plante et de Madeleine Pratte. Parrain: Charlemagne Lessard; marraine: Cécile Pratte.

### Décès:

Le 18 mars avait lieu à la Maison Mère des Soeurs de la Providence, les funérailles de Soeur Claire Adéline (Lucienne Bellemare) fille de M. et Mme Ernest Bellemare, de cette paroisse. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, M. Adolphe Bellemare, son grand-père; ses frères, Honoré et René-Paul; ses soeurs: Soeur Henri-Ernest; à l'Hôpital St-Jean de Dieu, Mmes Josaphat Charette (Cécile), Alphonse Boulay (Flora) Wardy Elliott (Laurette), Mlles Claire, Yvette et Alice.

À la famille si cruellement éprouvée, nous réitérons, par la voix du journal, nos plus sincères sympathies.

### Va et vient:

M. et Mme Adrien Beauregard, de Charette Mills, dimanche, chez M. et Mme Léonard.

Mme Francoeur, de St-Justin chez sa fille Mme Joseph Béland, boucher.

M. et Mme Ernest Bellemare, M. Honoré Bellemare et Alice Bellemare, à Montréal, au service de Soeur Claire-Adéline.

Mme Joseph Lessard à Ste-Angèle samedi.

M. et Mme Séverin Philibert, de St-Justin, chez M. et Mme Clément Philibert, au début de la semaine.

Mlle Florence Carufel, de St-Justin chez ses parents de Ste-Ursule.

M. et Mme Alfred Picotte et leur fille Thérèse, chez M. et Mme Léopold Paul, de Maskinongé, à l'occasion de la fête St-Joseph.

M. Alfred Bélanger à St-Paulin dernièrement.

Mlle Simone Bernier actuellement chez M. et Mme Dolphis Voulligny à St-Justin.

M. Lucien Bellemare, enfant de M. et Mme Honoré Bellemare est actuellement à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières où il a subi une opération.

## Maskinongé

La semaine dernière, nous avons eu un Triduum préparatoire à la fête de St-Joseph; il fut prêché par le Révérend Père Gagné, de l'Ordre des Dominicains de Québec. À tous les exercices, l'église était remplie à sa pleine capacité.

Mlle Lucile Branchaud, de Montréal, a passé quelques jours en visite chez des amis.

Étaient de passage chez M. Nap. de Carufel, à l'occasion de la fête de St-Joseph: Mlles Bella et Yvette Masson, Mlle Thérèse Alarie, de St-Justin, Mlles Germaine Gravel, Germaine Caron, Claire Caron, Pauline Caron, Mlle Béclair, MM. Marcel et Fortunat Caron, tous de Louiseville.

Mme Philippe Lebeau, actuellement à Shawinigan chez des parents.

M. Elz. Hamel, cordonnier, est démenagé cette semaine, dans la maison appartenant à M. Arthur Livernoche, rue de l'église.

Tél. 900s.5

Mme Adrien Bastien

\* \* \*

Chapeaux pour Dames et Demoiselles.

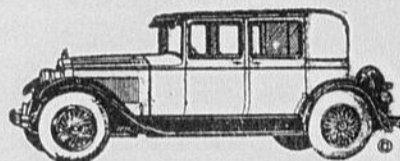
Choix considérable et prix modérés.

ST-JUSTIN, P. Q.

## SI VOUS ETES AMBITIEUX,

ce message s'adresse à vous! Nos 200 produits garantis sont de plus en plus populaires. Notre Plan est rempli de possibilités de succès pour le vendeur. Nous payons une bonne commission, un bonus extra, des primes mensuelles et vous donnons toutes les armes voulues pour lutter contre la compétition honnête. Si vous ne faites rien de profitable actuellement ou désirez simplement améliorer votre sort, écrivez sans engagement, à FAMILIX, 570 St-Clément, Montréal.

## TAXI



## Nap. S. de Carufel & FILS

Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit.  
Tél. 29 — MASKINONGÉ, Qué.

## Pour Vos Enseignes

voyez Raymond Lagloire  
Lettreur  
Tél. 35W, Maskinongé, P. Q.

Tous mes travaux sont faits avec la peinture  
"SHERWIN WILLIAMS"

Pour vos achats et réparations de moulins à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX  
Gérant Singer Sewing Machine Co.  
500 rue des Forges,  
Tél. 394.

TROIS-RIVIERES, P. Q.  
CAMILLE TOUSIGNANT  
Représentant pour le comté de Maskinongé  
LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. 24

## Salon de Coiffure HOLLYWOOD

SPECIALITE: Permanent sans fil.

Tous genres de coiffure, manucure etc.  
Une visite à notre salon de Beauté mesdames vous convaincra.

## Mlle Evelyn Sawyer

Maskinongé, Qué.

Hon. Sénateur Chs Bourgeois, O. B. Gustave Poisson, B. A. LLL.

Bourgeois, Poisson & Heaton  
avocats  
Edifice Aneau  
LES TROIS-RIVIERES  
Hamilton Heaton, B. A. LLL. B. —  
Bureau les samedis et dimanches  
chez le Notaire Coutu.  
LOUISEVILLE, P. Q.

## LE SALVIFLORE



Le Salviflore est un tonique contre les maux, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maux-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.  
Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.  
Mme Louis ALARIE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

# NOS COURRIERS

## Louiseville

### DECES D'UNE SEPTUAGENAIRE

Ces jours derniers est décédée à Montréal Mlle Marie-Louise Grenier, âgée de 72 ans, les funérailles, sous la direction de M. Napoléon Desrosiers eurent lieu à l'église paroissiale. M. le curé D. Baril présida la levée du corps, M. l'abbé André Morin de Maskinongé chanta le service assisté de MM. les abbés Claude Lafontaine et Eugène Panneton, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: Dr L. Th. Caron de Maskinongé, notaire J.-A. Coutu, MM. Chs. Heaton, Edouard Saucier, Edouard Le Béland et J. A. Giguère.

Mme Edouard Saucier et Mme Gédéon Rousseau firent la collecte.

M. le chanoine G.-E. Panneton et M. le curé D. Baril assistaient au choeur.

Le deuil était conduit par les deux frères de la défunte: MM. Alfred Grenier d'Outremont et Alphonse Grenier, d'Ottawa; sa soeur Mme McDavitt, d'Ottawa; son neveu M. Jos McDavitt, d'Ottawa; sa belle-soeur Mme Alfred Grenier; ses cousins: MM. Moïse Coutu, J. Lacombe, Mme Beaulieu, Mmes Yvette Grenier, Antoinette Caron et Mlle Beaulieu, tous de Maskinongé; Mme J.-A. Coutu, Mmes Berthe Dussault, Lily et Flory Heaton, Antoinette Coutu, Mme Maurice Coutu, les RR. SS. de l'Assomption et leurs élèves, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Nous réitérons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

### SEPULTURE

Dernièrement est décédé à Montréal, Gilles Paillé, âgé de six mois, enfant de M. et Mme Paul Paillé (Rose Pichette).

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

### NAISSANCES

Joseph, Wellie, Normand, fils de M. et Mme Roméo Lacoursière (Clorina Lafrenière). Parrain et marraine M. et Mme Wellie Bellemare.

Marie-Ange, Huguette, Armande, fille de M. et Mme Martial Hubert (Juliette Guinard). Parrain M. Armand Gagnon, marraine Mlle M.-Ange Guinard.

Marie, Gertrude, Fleurette, fille de M. et Mme Chs-Edouard Pagé (Antoinette Deveault). Parrain M. Conrad Masson, marraine Fleurette Bergeron.

### FEU Mme A. DUPUIS

Le 14 mars dernier, eurent lieu à l'église paroissiale les imposantes funérailles de Mme Armand Dupuis née Emélina Ross, décédée à l'âge de 27 ans.

M. le curé Baril fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Claude Lafontaine assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Donat Baril et Eugène Panneton.

La dépouille mortelle était portée par: MM. Edgar Dupuis, Téléphore Dupuis, Téléphore Adam, Ferdinand Boucher, Donat Ross et Albert Lefebvre.

La quête fut faite par Mme Horacien Dupuis et Mme Edgar Dupuis.

La défunte laisse dans le deuil, son époux M. Armand Dupuis; ses enfants: Lucille, Gérald et Ghislaine.

Conduisaient le deuil, son époux, M. A. Dupuis, son père et sa mère, M. et Mme Alfred Ross, ses beaux-parents, M. et Mme Georges Dupuis, M. et Mme Alfred Ross, M. et Mme Léopold Ross, M. Phil. Ross, M. et Mme Albert Ross, Alexandrina Ross, M. Donatien Dupuis, M. et Mme Antonio Dupuis, M. et Mme Ovila Bélisle, M. et Mme Ferlinand Bastien, M. et Mme Albertino Béland, M. René Dupuis, M. Théodore Dupuis, Mlle Véronique Dupuis, M. et Mme Roméo Ross, des Trois-Rivières; M. et Mme Omer Adam, de St-Barthélemy; M. et Mme Joseph Dupuis, de St-Barthélemy; Mme Eloj Lupien, de Ste-Eulalie; Mme Aimable Lefebvre, de Maskinongé; M. et Mme Siméon Dupuis, M. et Mme Onésime Ross, M. et Mme Régis Dupuis, tous de Maskinongé; M. Gilles Dupuis, Mlle Véronique Bélisle, Mlle Liliane Bélisle, M. et Mme Joseph Ross, Mlle Thérèse Lefebvre, M. et Mme Horacien Dupuis, M. et Mme Viateur Gervais, M. Albert Lefebvre, M. et Mme Donat Ross, M. Osias Adam, Mlle Laurentina Dupuis, M. et Mme Pierre Dalcourt, Mlle Marguerite et Thérèse Dupuis, M. et Mme Horace Dupuis, M. et Mme Denis Dupuis, M. et Mme Ephrem Lemyre, M. Réal Dupuis, M. Thomas Ross, M. et Mme Ernest Adam, M. Edouard Ross, M. Charles Adam, M. Japhet Bélisle, M. Jean-Louis Bélisle, ainsi que plusieurs autres parents et amis assistaient aux funérailles.

L'Echo de St-Justin réitéra à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

### TIERS-ORDRE

Dimanche dernier, lors de l'Assemblée du Tiers-Ordre, le Rév. Père Paul Eugène donna l'instruction. Un grand nombre de tertiaires assistaient à cette réunion.

### NOTES SOCIALES

Mlle Germaine Lindsay de passage à Montréal récemment.

Mmes Gilberte Caron et Madeleine Béland en voyage à Montréal récemment.

MM. Hilaire Frigon, Donat St-Louis, Richard Paillé, Philippe Paquin, Herville Paillé sont de retour d'une retraite fermée chez les Sourds-Muets à Montréal.

M. et Mme Armand Fournier de St-Léon de passage à Louiseville dernièrement.

## St-Barthélemi

### Quarante-Heures au Couvent:

Mardi dernier, avait lieu l'ouverture des Quarante-Heures au Couvent. Comme toujours, religieuses et élèves ont fait magnifiquement les choses. Parures superbes, chants bien appropriés et artistement exécutés, le tout mérite de chaleureuses félicitations.

Au cours de ces pieuses cérémonies, deux fillettes ont eu le bonheur de faire leur première communion: Mlles M.-Claire Valois et Annette Lavigne.

### Séance à l'école d'agriculture:

A l'occasion du passage du révérend Père Joseph Latour, provincial des Clercs de St-Viateur, les élèves de l'École moyenne d'agriculture ont improvisé une très jolie séance, dimanche soir. Musique de folklore, "sets" canadiens, chansons à réponse, déclamations, saynètes, histoires, chants par la Chorale, rien n'y manquait. En réponse à l'adresse, le révérend père Provincial a félicité

les élèves de leur joli programme. "Ce n'est pas tout, dit-il, d'apprendre à bien travailler, il faut aussi apprendre à s'amuser sainement". Il laissa de plus entendre qu'il y aurait peu de grandes transformations à notre École d'Agriculture.

### Funérailles:

Le 23 courant, avait lieu le service funèbre de Mme Zénon Béland, née Eugénie Plante, décédée à l'âge de 69 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles: Marie-Rose (Mme Joseph Lafontaine), Valéda (Mme A. Vermette).

### Nouvelles:

M. Avila Plante vient de vendre sa maison, ayant pour locataire M. Albert Bellemare, à M. Philippe Lavallée.

M. Cajétan Valois et sa famille s'en vont demeurer à Champlain. M. Valois sera ainsi plus au centre du district qu'il représente pour la vente des instruments aratoires.

M. Hébert, gérant du poste de mirage, s'en vient demeurer parmi nous et a loué la maison de M. Flavien Dumontiers, au Grand-St-Jacques.

Mlle Denise Plante, de Louiseville, en promenade chez son grand-père M. Horm. Lafontaine.

M. Louis Allard, sa fille Mlle Eva et son fils Bernard en fin de semaine à Montréal.

### Baptême:

Joseph, Paul, Réjean, René, enfant de M. Japhète Bélisle, Parrain et marraine; Mlle Sarah Bélisle et MM. Paul René Plante. Porteuse: Mme Angelbert Sylvestre.

## St-Norbert

### IN MEMORIAM

#### A notre compagne et amie

#### LUCIE ROBILLARD

décédée le 2 mars

Elle est partie Lucie, elle est allée vers la lumière, réalisant son nom Lucie: "lumière". La lumière, elle l'a aimée, elle l'a cherchée. D'une complexion délicate, mais courageuse et énergique elle a accompli ses devoirs d'écolière, jusqu'à l'héroïsme. C'est ainsi qu'elle a façonné, si vite, son trône, qu'elle a tressé, si vite, sa couronne.

Aussi le bon Dieu lui ouvrant les bras a dû lui dire: "Viens, ma Lucie, viens dans la "lumière" de l'éternelle aurore, viens contempler ce que l'oeil de l'homme n'a jamais vu, viens jouir de ce que son oreille n'a jamais entendu, de ce que son coeur n'a jamais goûté... et Lucie est heureuse à jamais!

O Religion sainte, que tu mets de lumière sur les tombeaux, irradiant d'espoir les tristesses de la terre!... Parents aimés, consolez-vous, n'avez-vous pas vu votre enfant s'enlever doucement au ciel, sous la rosée bienfaisante de l'absolution que lui prodiguait notre bon Curé, à son chevet.

Et toi, amie bien-aimée, jette sur nos âmes un rayon céleste, obtiens nous de marcher toujours vers la lumière sans ombre, vers le bonheur sans déclin.

École de Sainte-Anne, Saint-Norbert, 15 mars, 1938.

### FUNERAILLES:—

Samedi, le 19 fut chanté dans notre église paroissiale le service de M. Norbert Harnois, époux de Marie Conner, décédé à l'hôpital, ces jours derniers. A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

## Ile Dupas

### RESULTAT DES CONCOURS DE FEVRIER

8e Année Mariette Moreau 87 p.c.

7e Année Michelle Sylvestre 82 p.c.  
6e Année André Guertin 84.5 p.c.  
5e Année Cécile Farly 84.5 p.c.  
4e Année A. Thérèse Farly 79 p.c.  
3e Année A. M. Drainville 86.5 p.c.  
2e Année B.-B. Moreau 80 p.c.  
2e Année Marie Farly 81.5 p.c.  
1ère Année Marg. Marie Sylvestre  
Classe Enf. Jeanne d'Arc Farly

Mlle L. Richard de retour d'une promenade à St-Cuthbert.

M. et Mme Lionel Rochette et leurs enfants à St-Viateur.

M. Lucien Rochette et Mme Ls Victor Sylvestre chez Arsène Farly.

## St-Barnabé

### FETE DE ST-JOSEPH

La fête de St-Joseph fut célébrée avec piété dans notre paroisse.

La messe fut dite par M. l'abbé Théo. Gravel. Les fidèles s'approchèrent très nombreux de la table sainte. La chorale des jeunes filles de la paroisse exécuta le programme de chant, préparé avec soin fut parfaitement réussie. Étant sous la direction de Mlle Maria Bourassa, l'orgue était touché par Mlle L. Ferron. Les solistes furent: Allons au banquet Divin; par la chorale: O Jésus doux et humble de Coeur par les enfants: Le voici l'agneau si doux; La chorale: Cantique à St-Joseph; par Mlle Cyprienne Milot. M. l'abbé Théo. Gravel ajouta de belles prières à St-Joseph.

Dans l'après-midi à quatre heures et quart un grand nombre de paroissiens se sont rendu de nouveau à l'église paroissiale, pour assister au Salut du Très-St-Sacrement et autres très belles prières à St-Joseph que nous fit M. l'abbé Théo. Gravel.

### SANCE PROCHAINE

Le Cercle Dramatique des jeunes filles du village de St-Barnabé est à se préparer une séance au profit

des bonnes oeuvres, qui aura lieu le 29 mars, à St-Marc de Shawinigan dans la salle des Révérends Frères.

### VA ET VIENT

Mlle Maria Bourassa a passer quelques jours aux Trois-Rivières dernièrement pour aller assister aux funérailles de sa cousine, Mlle Ann Gagnon.

M. et Mme Lauda Gélinas de St. Angèle de Laval, Mme Albert Lacombe et sa fille Mlle Monique des Trois-Rivières, sont venus visiter leur père M. Maxime Carbonneau, aussi Mme veuve Philas Anger et M. et Mme Lucien Gauthier (marchand tailleur).

Mme Louis-Georges Milot et sa fille Mlle Cyprienne ont été rendre visite dernièrement à Mme Hormidas Boisvert et Mme Floremont Boisvert de St-Thomas de Caxton.

M. W. Lamy, notaire à St-Marc de Shawinigan tient un bureau le lundi de chaque semaine chez M. Valère Bourassa.

M. et Mme Florimond Boisvert de St-Thomas de Caxton; M. Nelson Anger (tailleur) à St-Anne de la Pêrade en visitent récemment chez Mme veuve Philas Anger.

## Montréal

Mme Notaire Arthur Villeneuve des Trois-Rivières chez M. et Mme Emile Arcand en fin de semaine.

## A VENDRE

Outils au complet pour forgeron, à bonnes conditions.

S'adresser à:

Gaspard LAFRENIERE

Tél. 18 Maskinongé, Qué.

## Naturellement, nous achetons des produits ... nous en achetons ici même dans la province de Québec

Trop de gens s'imaginent que les magasins-chaînes vendent seulement. Ils semblent oublier que pour vendre, il faut d'abord acheter et qu'en achetant, nous créons du travail et des salaires pour des milliers d'ouvriers de la province de Québec, et un marché pour des centaines de cultivateurs de chez nous.

Les achats des magasins-chaînes aux manufactures et aux cultivateurs du Québec se chiffrent annuellement à la somme formidable de \$30,000,000. Dans nombre de cas, les magasins-chaînes achètent la production entière de certaines firmes. Ces produits doivent ensuite être transportés à nos entrepôts et à nos magasins de détail, ce qui assure un volume considérable de trafic aux organisations de transport du Québec et à leurs employés.

Le système des magasins-chaînes offre de multiples avantages aux consommateurs dont les principaux sont des prix inférieurs, dus à des frais de distribution moins élevés, et des produits plus frais et de meilleure qualité.

## ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA

730, Immeuble University Tower - Montréal

(Une fédération de marchands modernes)

### La sève monte dans des millions d'érables et l'on s'attend à une grosse production cette année

L'indication la plus sûre de l'arrivée du printemps dans l'Est du Canada est l'ascension de la sève dans des millions d'érables; on estime qu'il s'entaille quelque 24,000,000 d'érables, cette année, et le sirop et le sucre tiré de la sève devraient rapporter au total plus de \$4,000,000. Cette récolte a été bien inférieure à la normale au Canada en 1937 à cause de très mauvaises conditions de température. La production du sirop d'érable, qui s'était chiffrée par 2,022,719 gallons en 1936 est tombée à 1,232,069 gallons en 1937, et celle du sucre, qui était de 9,231,803 livres en 1936, est tombée à 4,413,147 livres en 1937. L'année dernière, le revenu total de la récolte de sirop et de sucre d'érable a été de \$2,245,042 soit \$1,468,739 de moins qu'en 1936. On s'attend cette année à une récolte égale à celle de 1936.

Le plus gros de la récolte de sirop d'érable produite au Canada vient de la province de Québec qui a produit l'année dernière 90.2 pour cent du sucre total et 67 pour cent du sirop total. L'Ontario en a produit 6.6 pour cent et 32 pour cent respectivement. Les 3.2 pour cent de sucre et 1 pour cent de sirop restants venaient des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Les principaux centres de productions dans le Québec sont les comtés de Beauce, Brome, Missisquoi et Shefford dans les cantons de l'Est, la rive sud du fleuve St-Laurent et la rive nord entre Montréal et Québec. Ceux de l'Ontario sont les comtés de Lanark, Leeds et Glengarry dans l'est de l'Ontario. Cependant, la plus grosse sucrerie du Canada est à 12 milles au nord de North Bay où une compagnie laitière de cette

ville a un mille carré de bois, loué du gouvernement de l'Ontario. Dans ce mille carré il y a plus de 30,000 érables dont 10,000 environ seront entaillés cette année.

Les érables dont on tire la sève généralement en mars appartiennent à des cultivateurs dont les bois ont une dimension relativement faible. L'un des plus grands fabricants de produits d'érable est la Société des producteurs de sucre d'érable de Québec, une organisation coopérative d'environ 3,000 membres. Cette coopérative a un grand établissement moderne à Plessisville, Qué.; elle vend ses produits sous sa propre marque.

On estime qu'il y a plus de 70,000,000 d'érables dans l'Est du Canada dont un peu plus d'un tiers est entaillés, de sorte que l'industrie a encore de grandes chances de développement. Il existe un bon débouché pour tous les produits d'érable au Canada. Tenus dans un endroit frais le sirop et le sucre d'érable se conservent indéfiniment. Ce sont des produits naturels et tout à fait purs. On obtient le sirop en faisant bouillir la sève au printemps dans des évaporateurs à une température de 219½ degrés F., et le sucre à 240 degrés. Il faut environ 40 gallons de sève pour faire un gallon de sirop et un gallon de sirop pour faire 10 livres de sucre.

La loi de l'industrie du sucre d'érable, qui est appliquée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, interdit toute adultération des produits de l'érable; elle interdit l'emploi du mot érable ou tout dérivatif de ce mot dans la description d'un sirop ou sucre qui n'est pas un produit pur d'érable; elle prescrit que tous les ingrédients des sirops ou des sucres qui ressemblent à des produits d'érable purs doivent être désignés par leur nom, et que lorsqu'on se sert d'une essence artificielle à goût d'érable pour aromatiser les aliments, ce fait doit être indiqué sur les menus des salles à manger publiques, des restaurants et des hôtels.

Le sirop d'érable ne doit pas peser moins de 13 livres et 2 onces le gallon, ni contenir plus de 35 pour cent d'eau; le sucre d'érable ne doit pas contenir plus de 10 pour cent d'eau, et le beurre d'érable, la crème d'érable et la cire d'érable pas plus de 15 pour cent d'eau.

La sève coule, le printemps s'en vient!

### Les ouvriers et l'embauchage

Les ouvriers, dans l'acception la plus étendue du terme, ont plus qu'un intérêt théorique dans la campagne actuelle pour stimuler la vente des "produits canadiens" parce qu'il existe un rapport direct entre les "ventes" et l'embauchage.

Chaque "vente" représente du travail directement pour nombre de personnes en dehors de la catégorie des producteurs et de ceux qui fabriquent l'article. Il y a le personnel du bureau dans la manufacture. Il y a les industries qui fournissent, par exemple, la boîte, la bouteille ou tout autre récipient dans lequel se vend l'article. Il y a l'imprimeur qui publie les pamphlets descriptifs ou les étiquettes. Il y a les magasins qui vendent ces articles. Il y a toutes les industries associées qui emploient des hommes et des femmes dans l'une des phases du transfert de cette article du producteur au consommateur. Si bien que, lorsqu'un article "produit en Canada" est vendu cela donne du travail à plusieurs personnes en plus de celle qui produit l'article ouvrier.

C'est une erreur, cependant, de croire que la campagne en faveur de l'achat chez nous est limitée uniquement au département de production de notre vie économique. Elle s'applique avec une force égale aux fermiers qui vendent leurs grains, leurs bestiaux ou leurs récoltes; aux pêcheurs des provinces maritimes qui prennent leur récolte dans la mer et la répandent sur tout le Canada; et à l'homme qui arrache les métaux et le charbon au sous-sol canadien.

Le travail, par conséquent, devrait bénéficier du développement de cette campagne parce qu'elle a

une grande portée sur les enveloppes de paie. Il s'ensuit que plus on apporte d'ardeur à soutenir le plan de l'achat chez nous — à condition, bien entendu, que le prix et la qualité soient satisfaisants — plus le Canada a de chance de réduire le nombre des chômeurs dans le Dominion.

### Belles-mères et brus

Gina Lombroso, une savante italienne, docteur ès-lettres et en médecine, et qui a publié plusieurs études psychologiques morales sur la femme, reçoit souvent comme tous les écrivains de ce genre, des lettres de ses lectrices. Dans son beau livre: "La femme aux prises avec la vie", elle cite une partie d'une communication reçue qui s'étonne comme suit: "Ce n'est pas pour que nous engendrions des enfants et les mères sont d'autant plus sublimes qu'elles se contentent de n'entrer que spirituellement dans la vie de leurs enfants doivent rompre avec elle les nent de repaître comme belles-mères dans la nouvelle maison. Les deux mères ne doivent pas être envahissantes: la mère doit rester chez elle, autrement elle se transforme, ce n'est plus la mère, c'est l'intruse, la fâcheuse, le débris de la génération passée. Je ne dis pas que ses enfants doivent rompre avec elle les liens, mais elle doit se tenir à l'écart. N'est-il pas plus beau que la mère reste la divine absente à qui l'on a recours comme à l'autel de la Madone?"

Est-ce qu'il n'y a pas un grand nombre qui pensent comme cette correspondante de Gina Lombroso, et qui voudraient que toutes qui ont des bras se comportent à l'égard de celles-ci, comme des statues de bois dans les niches pour n'en descendre que lorsque l'épouse de leurs fils le veut bien et en a besoin pour régler certaines difficultés de ménage?

Dieu sait s'il s'en est dit, s'il s'en est écrit des inepties sur le compte des belles-mères! Comment se fait-il donc que la femme, la même femme chez qui on honore et respecte les titres de soeur, d'épouse, de mère, du moment qu'elle est belle-mère, soit regardée comme une intruse et évitée presque comme un monstre? Elle est pourtant restée la même: on ne change pas comme cela, on n'est pas ainsi du jour au lende-

main métamorphosé.

Dans les campagnes la question est résolue comme suit: la mère garde la haute main du ménage, mais l'épouse conserve la direction de ses chambres (qui généralement sont meublées par elle) de son linge, de ses vêtements, de ceux de son mari et de ses enfants, de même quelle dirige l'éducation de ceux-ci. Les attributions sont ainsi nettement divisées. Nettement divisés sont aussi les gains et chacun garde la liberté de les dépenser et de les administrer... L'essentiel est de diviser nettement les emplois de la belle-fille, de faire en sorte que chacune d'elles ait des devoirs spéciaux, des droits spéciaux et que ces conventions soient observées.

Il y a une solution qu'il serait bien d'adopter autant que possible: ce serait que le nouveau ménage restât dans un chez-soi bien distinct de celui de la belle-mère. Comme cela, celle-ci ne se plaindra pas trop d'être la divine absente à qui l'on a recours de temps à autres puisqu'elle sera seule chez elle et ne se sentira pas tout à coup dans un état de dépendance après avoir été maîtresse dans sa maison (durant des années). (L'Eclaircur).

### ORIGINE DE L'EXPRESSION: "SE DONNER DES GANTS"

Au douzième siècle, il n'y avait que les nobles qui portaient des gants pour les grandes cérémonies. Les gants étaient donc un signe de noblesse. Quand on dit d'une personne: "Elle se donne des gants", cela veut dire: "Elle veut se faire passer pour quelqu'un de la plus haute société".

La vertu tire sa gloire des persécutions, comme le drapeau de ses lambeaux déchirés.

### DISTRACTION: —

Bébé. — Papa, il y a une grosse mouche noire au plafond.

Le papa, plongé dans sa lecture. — C'est bon, marche dessus et laisse-moi tranquille.

Si vous tenez à connaître un homme, mettez-le à l'épreuve, et s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez: ce n'est pas un homme.

## PAUVRE PAPA..... LA BLACK HORSE EST SA MEILLEURE AMIE!

A QUOI PENSES-TU... METTRE TON MANTÉAU DE PRINTEMPS? TU VAS PRENDRE TON COUP DE MORT! IL NE FAIT POURTANT PAS BIEN FROID, AUJOURD'HUI!

J'NE PRENDS PAS DE CHANCE... JE NE VEUX PAS ATTRAPER LE RHUME. TU EST TROP DOUILLET PAPA - TU T'EMM TOUFLES COMME UNE VIEILLE MÈRE!

J'AI BIEN PENSÉ AUSSI QUÉ TU T'HABILLAIS TROP CHAUDEMENT - UN GROS PALETOT, UN FOULARD AUTOUR DU COUP! IL N'Y A PAS DE QUOI RIRE - C'EST PAS DRÔLE!

PAUVRE PAPA, VOICI - PREND CE VERRE DE BLACK HORSE LA TU PARLES!

La pureté de la Bière Black Horse est l'objet de soins infinis. Depuis l'instant où elle quitte la chambre de fermentation, jusqu'au moment où VOUS ouvrez la bouteille, plusieurs mois après, jamais la bière ne vient en contact avec l'air. Des tuyaux de cuivre massif la conduisent après la fermentation dans d'immenses fûts de bois où, durant quatre

mois environ, on la laisse vieillir et prendre son bouquet moelleux. Chacun de ces fûts contient suffisamment de Bière Black Horse pour remplir 350,000 verres. Vous goûtez la "bière à son meilleur" dans chaque bouteille de Black Horse... une pureté absolue et cette saveur moelleuse, de bonne consistance et bien équilibrée, qui en a fait la bière en bouteille qui se vend le plus au Canada.

Bière  
**BLACK HORSE**  
"BONNE POUR LA DIGESTION"  
BIÈRE EXPORT BLACK HORSE - LAGER KINGSBEER - DAWES CREAM PORTER

Congrès Eucharistique de Québec

## La Grande Manifestation Eucharistique

### Dans la nuit du 23 juin

M. l'abbé Wilfrid Lemieux, aumônier des Ligues du Sacré-Coeur et président du comité chargé de l'organisation de la fête de nuit à l'occasion du prochain congrès eucharistique national, a inauguré, dernièrement, au poste CHRC, une série de causeries radiophoniques. M. l'abbé Lemieux a rappelé le programme définitif des manifestations qui auront lieu à cette occasion, et tout spécialement de la grande manifestation qui aura lieu dans la nuit du 23 juin prochain, sur les plaines d'Abraham.

Ce programme, dit l'abbé Lemieux, a été élaboré au cours de six séances d'un travail ardu que nous nous sommes efforcés à tout peser et prévoir.

1o Le 23 juin au soir, il y aura une heure d'adoration de 11 heures à minuit en plein air, prêchée par un évêque;

2o Messe de minuit célébrée aussi par un évêque pendant laquelle la Sainte communion sera distribuée;

3o Durant la messe pontificale, 20 prêtres célébreront le saint-sacrifice dans la partie inférieure du reposoir pour y consacrer 100,000 hosties dans 250 ciboires qui serviront pour la distribution de la Sainte communion;

4o Cent confesseurs, parlant diverses langues, entendront les confessions dans les confessionnaux qui seront installés au milieu des bosquets autour du parc, de 7 heures à 11 heures;

5o 250 prêtres accompagnés de clercs distribueront la sainte communion en même temps que l'évêque le fera à l'autel principal;

6o Une campagne de propagande sera faite par la radio, les journaux, des revues et des pamphlets qui seront distribués dans tout le Canada;

7o Une heure d'adoration sera prêchée d'ici au congrès dans chaque paroisse, spécialement pour hommes et garçons, afin de les préparer à ce grand événement.

## Trop de sang...!

Il n'y a pas moyen de le nier, les enfants ne sont plus des êtres de joie inconscients et rieurs songeant plus à s'amuser qu'à analyser les souffrances de la vie. On a changé leur mentalité et il faut bien le reconnaître, cette transformation apparaît plus tangible à mesure que la publicité par l'image et par la plume se fait plus tapageuse autour des crimes.

### "TROP DE SANG A LA UNE"

disait un de nos Confrères dans une récente enquête interrogeant les lecteurs sur ce qu'ils pensaient de l'importance donnée aux affaires criminelles qui occupent la première page des journaux. Les réponses furent unanimes: tout le monde s'accorde presque, pour trouver qu'il serait bon de mettre plus de discrétion dans les comptes-rendus des assassinats et des suicides; moins de reportages photographiques qui placent au rang de héros, les criminels et les désespérés.

### "TROP DE SANG A LA UNE"

Oui certes; tous ces rapports sur des scènes de tueries et de mort sont faits pour troubler les âmes sensibles, les nerfs mal équilibrés et les petites cervelles qui entrées à peine dans la vie, n'en connaissent pas toutes les laideurs.

Ne peut-on imputer à cette ambiance malsaine le geste de cette fillette de moins de 12 ans qui s'est tuée d'un coup de carabine en plein front, pour ne pas survivre à sa mère, morte il y a quelques mois.

Que ce coeur d'enfant ait été assez déchiré pour ne plus pouvoir supporter le poids de l'existence on pourrait encore l'admettre bien qu'à cet âge on songe plutôt à s'amuser qu'à mourir; le trou sombre inspirant un effroi presque invincible aux jeunes qui réalisent mal l'idée du néant, mais que cette fillette, à peine sortie de l'enfance ait pensé à l'heure ultime où elle va faire le geste qui tue, à écrire à son père pour lui demander de mettre des fleurs dans ses cheveux et de leur "faire des crans" cela seul dénote une imagination malade, romanesque. Elle veut s'en aller, cette toute petite, comme les héroïnes des films qui se parent pour mourir, qui récitent de belles tirades entre deux hoquets d'agonie. Ce n'est pas là le sentiment d'une enfant de douze ans. Désespérée, elle se jeterait à la rivière, ou par la fenêtre on comprendrait presque ce réflexe prompt plus vif que la pensée; mais prendre une carabine, chercher des balles, charger l'arme, se regarder dans une glace pour voir où appuyer le canon meurtrier, et surtout cette dernière prière adressée au père, pour réclamer du pauvre homme d'être parée de fleurs, n'est pas le fait d'une fillette de 12 ans. C'est la mentalité d'une femme ayant lu l'histoire de ces héroïnes qui veulent faire de la poésie avec la mort.

Malheureuse petite fille qui n'avait sûrement jamais vu de près un cadavre en train de devenir un triste déchet ayant besoin d'être rendu à la terre.

Au fond celle-là, après bien d'autres, est une pauvre victime de cette littérature désolée qui chante la joie de l'anéantissement au lieu de montrer la beauté de la continuation, et du devoir bien rempli.

### "TROP DE SANG A LA UNE!"

Les crimes, les turpitudes sanglantes, les gestes désespérés, ne devraient-ils pas au contraire être dissimulés dans un coin du journal, contés en lignes brèves, comme de simples informations, qui ne méritent pas d'attirer l'attention.

### TROP DE CINEMA AUSSI...

Les enfants devraient avoir leurs films, films récréatifs certes, mais honnêtes, sains, qui essayeraient d'instruire au lieu de troubler les petits cerveaux, des jeunes.

Des fleurs dans les cheveux! comme Ophélie! pauvre petite!...

## Laura Secord

Laura Secord devint célèbre par le distingué service qu'elle rendit à l'armée britannique durant la guerre de 1812. Elle fut la cause principale de la victoire remportée sur les Américains à Beaver Dam.

Depuis le 28 mai 1813, Niagara et Queenstown étaient aux mains des Américains. Laura Secord demeurant à Queenstown fut forcée de loger dans sa maison quelques officiers américains. Le 23 juin, la veille de l'attaque proposée de Beaver Dam, le colonel Boerstler dina avec eux. Ils parlèrent librement de leurs plans d'attaque et de l'importance pour eux de s'emparer de ce point pour en faire une base d'opérations, d'où les troupes pourraient s'avancer sur les hauteurs de Burlington. "Une fois cette position capturée, dit Boerstler, le Haut-Canada est à nous."

Madame Secord écouta attentivement la conversation. Lorsque les officiers sortirent de sa maison, elle décida d'aller annoncer aux Anglais ce qu'elle savait. Le lendemain elle partit avant l'aurore pour Beaver Dam, qu'elle dit être à dix-neuf milles, et qui en réalité n'est qu'à treize milles.

A la sentinelle, qui l'interrogea sur la raison de son matinal voyage, elle répondit qu'elle allait voir son frère, Charles Ingersoll, dangereuse-

ment malade à Saint-David. De cet endroit, elle se fit accompagner par sa nièce, Elizabeth Secord, qui ne put aller plus loin que S. Catharines (Shipman's Corners) ayant trop mal aux pieds. Laura atteignit seule son but. Un peu avant neuf heures, elle dévoila le plan d'attaque américain au lieutenant Fitzgibbon qui prit immédiatement des mesures en conséquence.

Avec l'aide du capitaine Ducharme et ses sauvages de Caughnawaga, le plan américain fut déjoué.

Quand Boerstler ordonna l'attaque vers dix heures, il rencontra partout un ennemi invisible et opiniâtre.

Après trois heures et dix minutes de combat, Boerstler capitula. Cette victoire, due en grande partie au renseignement de Laura Secord, inspira beaucoup de confiance à la population canadienne. Mme Secord retourna à Queenstown, et ne parla de cette affaire que longtemps après, de crainte d'être l'objet de la vengeance de quelques Américains.

Lors de sa visite au Canada, en 1860, le Prince de Galles se rendit à Niagara, où il apprit l'exploit de Mme Secord. En récompense de sa bravoure, il lui envoya son chèque pour cent livres sterling. Ce fut la seule récompense qu'elle reçut, en plus de la satisfaction d'avoir noblement fait son devoir. Laura Secord mourut le 17 octobre 1868. On lui a élevé en 1912, un monument.

## A titre de curiosité...

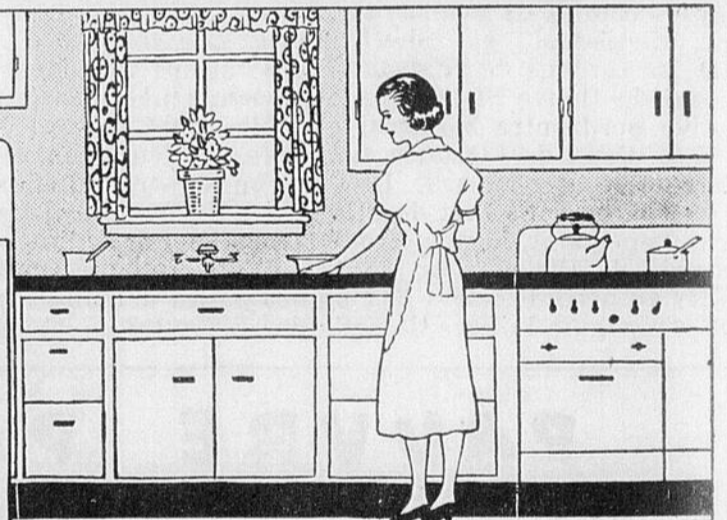
On sait tant de choses!

Mais sait-on, par exemple, que la plupart des documents écrits aujourd'hui avec de l'encre ordinaire seront illisibles dans une centaine d'années; qu'on compte 30,000 tremblements de terre annuels dont une cinquantaine seulement occasionnent quelque dommage; qu'un kilomètre cube d'eau de mer renferme, suivant les régions, de 32,000 à 64,000 kilos d'or; qu'il existe en Angleterre une taxe fiscale sur les armoires et signes extérieurs des titres nobiliaires, que le fil qui constitue la toile tissée par l'araignée est formée de plus de 4,000 brins agglutinés; que la croissance de l'ongle humain est de 0,000,000,000,002 mètres par seconde; que le nombre de combinaisons possibles au jeu de dominos atteint le chiffre vertigineux de 284 milliards 582,211,840 et que la population actuelle de la terre se monte à près de deux milliards d'êtres humains (Asie: 1 milliard 103 millions; Europe: 506 millions; Amérique: 252 millions; Afrique: 142 millions et Océanie: 9 millions)?

Rien ne s'oublie plus vite que cette petite science curieuse mais inutile.

**ENCOURAGEZ  
NOS ANNONCEURS**

# Présentant



**Mlle Gabrielle Dion**  
**Cuisinière Experte**  
de la Cie  
**Shawinigan**

Une occasion unique de recourir, sans qu'il vous en coûte un sou, aux services d'une cuisinière experte. Mlle Gabrielle Dion, directrice de la cuisine modèle de la Cie Shawinigan, aux Trois-Rivières, vous invite à lui soumettre des recettes, à lui confier vos problèmes culinaires, et, si possible, à lui rendre visite au bureau de la Shawinigan où a été aménagée cette merveilleuse cuisine.

Mlle Dion se fera toujours un devoir et un plaisir de vous aider à résoudre les problèmes culinaires qui vous embarrassent. Surveillez dans ce journal les causeries de Mlle Dion sur la cuisson électrique. Ces causeries seront, pour toutes, aussi intéressantes que pratiques.

**THE Shawinigan**  
**WATER & POWER COMPANY**

Adressez vos lettres à:  
Mlle Dion, C.P. 290,  
Trois-Rivières, P.Q.

### L'Homme désagréable

On le trouve un peu partout dans notre société. Vous le reconnaîtrez à ces signes.

Il n'est jamais de l'opinion des personnes avec qui il converse. Sa propre opinion doit toujours dominer. Dans certains cas, il n'a pas d'instruction et souvent, pas d'éducation. Il n'en est que plus à son aise pour discuter gravement de toutes sortes de questions qui ne sont pas de son domaine et qui le dépassent de cent coudées. Il tranche gravement toutes les discussions sans sourciller et n'allez pas tenter de lui prouver qu'il a tort, il aura vite fait de vous remettre en place d'un juron sonore et dès ce moment, il devient en colère.

Cette mauvaise humeur se manifeste surtout contre les siens. Il chicane sa femme à propos de tout et à propos de rien. Les enfants lui sont insupportables, il les rabroue pour des peccadilles. Si ceux-ci se détachent de lui, il en est surpris, n'y comprend rien et il les traite de sans-cœur. A table, c'est là qu'il se montre le plus à son désavantage. Le plus souvent, il boude, mangeant le nez dans son assiette, rapidement, sans dire mot et si l'on retarde à lui passer un plat qu'il veut avoir mais qu'il se garde bien de demander, il s'agit, frappe sur la table avec ses ustensiles, fait du bruit. Dès qu'il a gobé ses aliments, il se retire dans son coin, ne dit mot, boude toujours pendant qu'autour de lui, on tend le dos, croyant toujours qu'il va se répandre en injures sur le compte de tout le monde tant sa mauvaise humeur devient de plus en plus apparente.

S'il y a des personnes à son service, il trouve constamment à redire sur leur travail, trouve qu'elles ne font rien quand il est lui-même si peu actif. A tout instant, il menace de congédier ses subalternes. S'il trouve que ceux-ci manquent d'ambition, il s'en étonne.

Il s'en prend même aux animaux. Le chien et le chat n'échappent pas à sa tyrannie. Le premier reçoit plus de coups de pieds que de caresses; quant au second, il le méprise tout-à-fait et si parfois, il condescend à s'en occuper, c'est pour lui tirer fortement la queue ou lui écraser les pattes.

Si, par hasard, quelqu'un manifeste en sa présence de la sympathie aux animaux, c'est, à son sens, de la mollesse digne d'une poule mouillée. Pour lui, un homme doit être brutal, sans quoi, il n'est pas de cette race virile à laquelle il appartient lui-même.

L'homme désagréable est d'humeur égale: toujours bourru, sauf quand il a de la visite chez lui. C'est alors qu'il sort ses belles façons, parle convenablement, sourit comme tout le monde, mais, attention! que les visiteurs n'aillent pas le contredire, car même en cette circonstance, il perd son vernis, s'obstine, fait des avancés, s'en rapporte à ce qu'il lit et ne comprend pas ou qu'il comprend à sa façon et vous voyez d'ici le tableau. Visiteurs et membres de sa famille sont mal à l'aise, les premiers hâtent leur départ pendant que les autres déplorent une fois de plus d'avoir à vivre en compagnie de cet énergumène qui semble ne chercher qu'une chose, rendre les siens malheureux.

Voyons l'homme désagréable dans un autre milieu. Au jeu. Lisant peu, n'aimant pas la radio qui l'ennuie, il s'adonne au jeu de cartes. Il croit connaître le jeu à fond quand il en sait à peine les premiers éléments. Dans ces conditions, il tente des coups de force à tout instant et il échoue misérablement. La faute en est naturellement à son ou sa partenaire parce qu'il ne saurait se tromper lui-même, c'est entendu.

Et voilà l'homme désagréable. C'est à se demander pourquoi il a été créé et mis au monde si ce n'est pour aider les autres à gagner le ciel. Au fond, l'homme désagréable n'est qu'un vulgaire égoïste.

Marcel BEAUCHAMP.

### L'Annonciation

L'Ange s'en est allé sans laisser nulle trace;  
La chambre est humble et douce ainsi que chaque jour;  
Le pavé luit, et les meubles bien à leur place  
Attestent le travail et l'ordre dans l'amour.

C'est un matin où l'air de Nazareth tressaille  
Aux premières senteurs du jeune renouveau;  
Dans l'atelier voisin, où saint Joseph travaille,  
On entend sur des clous retentir un marteau.

Dehors, des laboureurs sarclent leurs blés en herbe;  
Des vigneronniers marient la vigne à l'olivier;  
Juché sur une mule, un pharisien superbe  
Passe, qui dans sa barbe, affecte de prier.

Le monde indifférent fait sa tâche ordinaire.  
Parmi les millions de vivants nul ne sait  
L'ineffable nouvelle apportée à la terre,  
Ni l'éclat de ce jour que le Seigneur a fait.

Seule la Vierge sait. Assise à sa fenêtre  
Qui regarde les champs et laisse voir le ciel,  
Elle médite, adore, et concentre en son être  
Le message divin qu'apporta Gabriel.

Abimée au secret merveilleux qu'elle cache,  
Les yeux clos et les mains jointes devant son sein,  
Elle semble écouter battre en son cœur sans tache  
Le sang qui nourrira la chair du Fruit très saint.

Un rayon de soleil joue autour d'elle; il n'ose  
S'attarder sur Marie, ayant peur d'offenser  
Le vivant tabernacle où le Très-Haut repose,  
Mais sur ses pieds d'enfant il met un clair baiser.

Louis MERCIER.

### L'Instant Musical

#### QUESTIONS ET REPONSES

Q. — Comment avoir la bonne tenue à l'orgue?

10 R. — En tâchant d'obtenir des chœurs et musiciens les dispositions tant intérieures qu'extérieures qui sont requises.

Je m'explique brièvement. Les dispositions intérieures sont 10 d'apprécier la dignité de la fonction à remplir et de vouloir s'en acquitter en toute conscience; 20 de se bien pénétrer de respect pour la maison de Dieu, maison de prière et non salon, parloir, ou salle de récréation.

Quant aux conditions extérieures, ce sont avant tout l'esprit d'ordre et de discipline qu'il faut faire régner, d'ordinaire, aux répétitions qui se font dans le local accoutumé. — En principe, une fois l'étude d'une pièce commencée, le silence le plus complet et une attention soutenue devraient être exigés; ils le sont dans les chorales bien organisées. L'habitude, une fois contractée se perpétuerait tout naturellement à la tribune de l'orgue.

Malheureusement il faut bien l'avouer, nos gens sont réfractaires, on ce point, à toute réglementation.

20 R. — A la même question, voici encore une réponse qui compléterait la précédente.

Mettre en vue un avis court: "Prière de garder le silence"; donner ces indications de pages à l'avance, à l'aide de chiffres bien visibles que vous montrez à vos chanteurs (v. c. 397).

Par là sont évités 10 bien des erreurs, et 20 ces bourdonnements à mi-voix des chanteurs se communiquant l'un à l'autre la page ou le titre.

Peut-être y pourrait-on ajouter que le résultat désiré sera d'autant mieux et plus tôt obtenu qu'on élarguera du répertoire la musique sautillante ou sentimentale pour s'adonner à la musique sérieuse et vraiment d'église.

#### DICTONS DE NOS GRAND'MERES

Vieux dicton pour le mois de mars:

— Le 1er mars:

Pluie de la Saint-Aubin  
Emporte la paille et le foin.

S'il gèle dans la journée du 10, il gèlera 40 nuits.

— Le 19 mars, bon temps, bon an.

S'il gèle le 25 mars, les prairies diminuent d'un quart.

Quant il tonne en mars, vous pouvez dire, hélas!

— Mars sec, avril humide, mai froid, remplissent la maison du paysan.

### La Minute Gaie

Saint Evremont avait une loupe au front. Sur le point d'être arrêté, il se retira en Angleterre, où Charles II l'accueillit avec distinction. Plusieurs amis puissants voulant employer leur crédit pour obtenir son rappel, il leur écrivit qu'il les remerciait et qu'il préférerait à son âge, vivre avec des gens qu'il avait accoutumés à sa loupe.

#### LES ENFANTS TERRIBLES: —

La tante. — Veux-tu encore du gâteau?

Le petit neveu. — Non, merci tante.

La tante. — Tu n'en veux plus, bien sûr?

Le petit garçon. — J'en prendrais bien encore, mais maman m'a dit de refuser une seconde fois. Peut-être que maman ne se doutait pas que le premier morceau serait si petit!

## NOUS VOUS DEVONS DE L'ARGENT

REMBOURSABLE A VUE

\* \*

SI l'un des 4,740,000 comptes dans lesquels le public tient des dollars en dépôt dans les banques à charte du Canada est à votre nom, votre banque vous doit de l'argent.

Cet argent n'appartient pas au public, au gouvernement, à la nation ou à votre voisin. Il est à vous.

Si vous avez un compte d'épargne, la banque, outre la sécurité qu'elle vous offre, vous paye des intérêts sur votre argent, tout comme un emprunteur paye des intérêts à la banque.

*QUEST-CE QU'UNE BANQUE?—C'est un établissement fondé en vue de recevoir des dépôts et de faire des prêts; mais c'est une institution beaucoup plus humaine que cette définition toute matérielle ne le laisse entendre.*

Votre banque est un lieu où vous pouvez déposer de l'argent pour vous et pour votre famille, en étant tout à fait sûr qu'il vous sera remis en totalité et avec intérêts, quand vous le demanderez.

Les livres de la banque attestent que celle-ci vous doit la somme que vous avez déposée, qu'elle est tenue de vous la rendre quand vous jugerez à propos de la réclamer, et qu'elle en prend l'engagement.

Votre banque est aussi un endroit où les personnes dignes d'avoir du crédit peuvent emprunter pour leurs affaires ou pour d'autres fins légitimes.

Il faut que l'emprunteur soit digne d'avoir du crédit. Nous entendons par là que sa droiture et son honorabilité, son habileté et ses biens doivent justifier la prévision, avec autant de certitude que possible, qu'il sera disposé à rembourser et qu'il en sera capable. Il est nécessaire que nous sachions qu'il constitue "un bon risque", parce que nous devons sauvegarder votre dépôt — comme d'ailleurs ceux de tous les autres épargnants — afin d'être en mesure de vous rendre ce que nous vous devons, le jour où vous le réclamez.

En tant que déposant, vous êtes notre créancier; il faut que nous soyons en état de vous rembourser intégralement. Nous devons, par conséquent, nous efforcer de recouvrer tout ce que nous prêtons, plus nos frais généraux.

Nous versons des intérêts aux déposants et nous en comptons aux emprunteurs. Vous serez surpris lorsque nous vous ferons connaître l'importance de nos frais et l'étroitesse de notre marge de bénéfice.

Les dépôts des banques appartiennent à des particuliers, et non pas au public. On ne doit jamais perdre de vue ce fait essentiel quand on parle des banques. Vous savez très bien à qui appartient l'argent auquel font allusion ceux qui prétendent que le public a des droits sur les dépôts. Pourquoi ne pas le leur dire?

Plus de 4,700,000 personnes au Canada — soit au-delà de 42 pour 100 de la population — ont "de l'argent en banque", c'est-à-dire

des dépôts qu'elles ont confiés aux banques à charte. Pas moins de 4,084,000 de ces personnes sont des épargnants qui touchent des intérêts sur leur argent.

Au cours des dix dernières années, les banques à charte du Canada ont versé plus de \$397,000,000 en intérêts sur les dépôts.

Les économies du peuple canadien déposées dans les banques à charte forment aujourd'hui une somme de \$1,584,000,000, la moyenne des dépôts étant de \$387.

Il y a, dans les banques à charte du Canada, environ 660,000 comptes courants de particuliers et de sociétés, dont le total s'élève à \$679,000,000.

Pour faire un prêt de \$1,000, il faut presque l'équivalent de trois comptes d'épargne moyens.

Pour récupérer la perte d'un seul prêt de \$1,000, il faut le bénéfice net, déduction faite des frais d'administration, que rapportent, pendant un an, des centaines de prêts de \$1,000 chacun.

On voit par là quel soin les banques doivent apporter à leurs prêts, si elles veulent sauvegarder les fonds des déposants, puisque les bénéfices nets des banques sont inférieurs à un demi pour cent de leur actif total.

Sans dépôts, une banque ne saurait se maintenir longtemps. Votre argent ne reste en dépôt à la banque que si vous le voulez bien: vous le retirerez si vous croyez que la banque prête avec témérité.

La banque doit toujours être en mesure de vous remettre votre dépôt, en entier et en argent, le jour où vous déciderez de le réclamer.

Les banques à charte du Canada se rendent très bien compte que la fondation de votre foyer, le bonheur de votre famille, l'éducation de vos fils et de vos filles, leur établissement et leur prospérité, vos réserves en prévision des mauvais jours, votre tranquillité d'esprit au soir de la vie, dépendent souvent, en grande partie, de l'argent que vous avez déposé dans une banque, — de l'argent que votre banque vous doit.

### LES BANQUES A CHARTES DU CANADA

Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le.

2F

#### SOUFFRANCE AIMEE

Le précepte de l'amour, loin d'être une surcharge au-dessus de tous les autres préceptes, est au contraire ce qui rend tous les autres préceptes doux et légers. Ce qu'on fait par amour, par persuasion, par vo-

lonté pleinement libre, quelque rude qu'il soit aux sens, devient toujours doux. L'envie de plaire à Dieu qu'on aime fait que, si on souffre, on aime à souffrir; la souffrance qu'on aime n'est plus une souffrance.

# Le temps du Carême

Comme on enduit de sucre une pillule amère pour en rendre le goût moins désagréable, ainsi on sent le besoin d'entourer l'arrivée du carême de joyeuses manifestations en guise de compensation pour les privations que l'on va s'imposer. La vieille nature humaine se rebiffe à la pensée du sacrifice et elle tâche de s'étourdir dans des fêtes bruyantes et de folles mascarades. Mais, quoi qu'on fasse, le temps de la méditation et de la pénitence est venu.

Pourtant après quelques jours, le nouveau régime pèse moins et, même, on lui trouve certains avantages. Le jeûne et l'abstinence permettent à nombre d'estomacs habituellement surchargés pendant le reste de l'année de prendre un repos bien mérité. L'exclusion des liqueurs et du tabac rend aussi service. La respiration est meilleure l'oeil plus vif, le sommeil plus réparateur. Décidément, la sainte quarantaine n'est pas, en somme une période si redoutable. Il s'agit simplement de vaincre la répugnance naturelle à toute idée de privation. C'est fait et l'on s'en trouve mieux. Le remède a produit un effet merveilleux.

En même temps, soustrait au tourbillon des fêtes, mis en face de lui-même par les prédica-

tions extraordinaires qui se font dans chaque paroisse, le chrétien médite et réfléchit. Il trouve enfin le loisir de dire à son âme où il la mène. Roseau pensant, il regarde autour de lui, voit à quels souffles il obéit, reconnaît sa faiblesse. Et, ainsi, il en vient à lever les yeux vers l'Auteur de toutes choses et il confesse sa profonde dépendance envers Lui. Moins accablée sous le poids du corps, l'âme respire à l'aise et se sent vivre plus largement. La dignité humaine apparaît plus clairement, comme aussi les devoirs et les responsabilités.

D'où il suit que nous devons accueillir le carême avec bonheur au lieu de le craindre. Il nous profite au point de vue santé morale et physique. Privée de son secours, notre vie s'écoulerait souvent sans oeuvres spirituelles au milieu du bruit des amusements et des plaisirs. Remercions l'Eglise d'y avoir pourvu et mettons-nous bravement sous le cilice et sous la cendre. Nous serons les premiers à en bénéficier!

Il vaut mieux souffrir en se sauvant que jouir en se damnant.

Semons de bonnes pensées, nous recueillerons de bonnes actions.

# A L'EXPOSITION

LISTE DES TRAVAUX DOMESTIQUES QUI POURRONT ETRE PRESENTES A L'EXPOSITION PROVINCIALE EN SEPTEMBRE, 1938

## INDUSTRIE FEMININE

### Tricotés

#### Sections

- 1—Une paire de gants tricotés pour homme, laine domestique.
- 2—Une paire de gants pour dame, tricot à la main, laine angora.
- 3—Une écharpe pour dame, tricot à la main, laine angora.
- 4—Une paire de mitaines pour homme, tricot à patrons, laine domestique.
- 5—Une paire de mitaines pour dames, tricot à la main, genre sport.
- 6—Une paire de bas courts pour enfants, tricot à la main, genre sport.
- 7—Une paire de chaussettes pour homme, tricot à la main, laine domestique.
- 8—Une paire de chaussette pour homme, tricot à la main, laine commerciale.
- 9—Un chandail fermé, sans manche, pour homme, tricot à la main, laine domestique.
- 10—Un chandail pour homme, laine commerciale.
- 11—Deux sous-êtements pour dame: camisole et culotte, tricot à la main, laine commerciale.
- 12—Une frileuse tricotée, laine commerciale, style nouveau.
- 13—Un chandail tricoté pour jeune fille, laine commerciale, modèle nouveau.
- 14—Une robe tricotée pour dame, deux pièces, laine commerciale.
- 15—Une robe tricotée pour fillette, laine commerciale, 3 à 6 ans environ.
- 16—Une parure de ski pour jeune fille, tricot à la main, 4 morceaux: écharpe, bonnet, mitaines, chaussettes.
- 17—Un habit tricoté pour garçonnet, 3 à 6 ans, chandail et culotte, laine commerciale.

### TISSUS DOMESTIQUE

#### Sections

- 1—Une nappe, pur lin domestique, filée à la main. Proportions suggérées: 54 x 54 — 54 x 72 — 72 x 90 — Modèle au choix de l'exposante.
- 2—Six serviettes de toile, pur lin domestique — même modèle que la nappe.
- 3—Trois linges à vaisselle, pur lin domestique.
- Une pièce d'étoffe à manteau pour dame, pure laine domestique, au moins 3 verges.
- 5—Une pièce de tissu pour paletôt d'automne, pour garçonnet, 33 à 40 pouces de largeur, au moins 3 verges.
- 6—Une pièce d'étoffe foulée, pure laine domestique, au moins 3 verges.
- 7—Une couverture de laine domestique, blanche, pure laine, tissage simple, couleur des rayures au choix de l'exposante.
- 8—Un couvre-lit, point boutonné, chaîne de coton, tissure de laine.
- 9—Deux dessus de bureau, point boutonné, chaîne de coton, tissure de laine, même modèle que le couvre-lit.
- 10—Une couverture volante tissée pour divan, matériel au choix.
- 11—Une couverture tissée pour lit ou voiture de bébé, matériel au choix.
- 12—Un sac à magasinier tissé, matériel au choix de l'exposante.
- 13—Un chemin de table tissé, matériel au choix de l'exposante.
- 14—Un écheveau de laine domestique, filage de fantaisie, couleur au choix.

# TAPIS

CLASSE "SPECIALE" AVEC PRIX SPECIAUX

#### Sections

- 1—Un tapis crocheté, pour chambre d'enfant, modèle approprié, matériel et grandeur au choix de l'exposante.
- 2—Un ensemble de tapis crochetés (2 tapis) pour chambre ou boudoir, guenilles, — même modèle — dessin floral, le 1er 36 x 60 — le 2ième, une demi-lune, pour entrée de porte.
- 3—Un tapis crocheté, petit paysage d'été, guenilles, grandeur, 12 x 18.
- 4—Un tapis crocheté, petit paysage, scène d'hiver, grandeur, 10 x 16.
- 5—Une descente de lit tissée, coton x laine — ou coton x guenilles — genre calogone.
- 6—Un tapis tissé, effet par chaîne — modèle conventionnel par le passage en lames — guenilles, cordes ou laines au choix de l'exposante.
- 7—Un tapis tissé — effet chenille.
- 8—Un tapis tressé.
- 9—Un dessus de chaise crocheté, genre tapis, modèle approprié à cet usage.
- 10—Une sacoche crochetée — montée avec fermoir éclair.

#### BRODERIE

- 1—Un petit napperon, forme rectangulaire, broderie blanche.
- 2—Un morceau broderie Richelieu.
- 3—Un morceau broderie Colbert.
- 4—Un morceau broderie sur tulle.
- 5—Une paire de taies d'oreillers avec monogrammes, broderie blanche.
- 6—Un service à lunch brodé.
- 7—Une couverture de volume, broderie de couleur.

#### FANTAISIES

- 1—Un dessus de table à cartes.
- 2—Un coussin de feutre avec appliqués, modèle nouveau et original.
- 3—Une parure de protection pour fauteuil de vivoir (2 morceaux) modèle et matériel au choix de l'exposante.

#### CONFECTION

- 1—Un costume de tissu pour enfant — 3 pièces — pantalon-jambière, manteau ou coupe-vent, casque aviateur, — style

- à la mode.
- 2—Un gilet d'intérieur pour homme.
- 3—Une cravate pour homme, matériel au choix.
- 4—Une robe de nuit pour dame, travail de fantaisie.
- 5—Un jupon-combinaison pour dame, travail de fantaisie.

### SPECIALE

Tout travail non-compris dans l'une ou l'autre des classes précitées.

### REGLEMENTS SPECIAUX

Le Comité et les règlements sont les mêmes que pour l'industrie Féminine, sauf les changements suivants.

3.—Les articles à exposer devront être rendus à l'Exposition (au Colisée) le vendredi, 2 septembre, avant 6 hres p.m.

4.—Les exhibits périssables, non-réclamés le dernier jour de l'Exposition, seront remis aux institutions de charité.

5.—Les envois devront être adressés au Surintendant, Colisée, Parc de l'Exposition, Québec.

### CONSERVES

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| Sections  | un local d'une pinte. |
| 1—Poulet . . . . .  | " "                   |
| 2—Agneau . . . . .  | " "                   |
| 3—Macédoine de légumes " "                                      | " "                   |
| 3—Blé d'Inde sur épis " "                                       | " "                   |
| 5—Blé d'Inde en grains " "                                      | " "                   |
| 6—Tomates . . . . .   | " "                   |
| 7—Fèves . . . . .   | " "                   |
| 8—Epinards . . . . .  | " "                   |
| 9—Salsifis . . . . .  | " "                   |
| 10—Panais . . . . .   | " "                   |
| 11—Pois verts . . . . .   | " "                   |
| 12—Prunes . . . . .   | " "                   |
| 13—Pêches . . . . .   | " "                   |
| 14—Poires . . . . .   | " "                   |
| 15—Fraises . . . . .  | " "                   |
| 16—Framboises . . . . .   | " "                   |
| 17—Marmelade de rhubarbe " "                                    | " "                   |
| 18—2 verres de gelée de fruits: pommes, groseilles ou gadelles. | " "                   |
| 19—Citrouille en confiture, un bocal d'une pinte.               | " "                   |
| 20—Tout exhibit non-mentionné dans les sections précédentes.    | " "                   |

Ne jamais parler ni de sa santé, ni de ses ennuis matériels, ni de ses souffrances morales; car cela enlève beaucoup de force pour les supporter. Mais accueillir toujours ces confidences, faites par d'autres, avec bonté et chercher à soulager ces misères, grâce à l'expérience que les nôtres nous ont acquise.

# Quel tombeau que le coeur

Quel tombeau que le coeur, et quelle solitude!  
 Comment la passion devient-elle habitude  
 Il va semant partout et prodiguant sa vie:  
 Sur ces propres débris l'homme puisse marcher?  
 Il y marche pourtant; c'est Dieu qui l'y convie.  
 Qu'est-ce donc qu'oublier, si ce n'est pas mourir?  
 Désir, crainte, colère, inquiétude, ennui,  
 Tout passe et disparaît, tout est fantôme en lui.  
 Son misérable coeur est fait de telle sorte  
 Qu'il faut qu'incessamment une ruine en sorte;  
 Que la mort soit son terme, il ne l'ignore pas.  
 Il meurt dans ses amis, dans son fils, dans son père,  
 Il meurt dans ce qu'il pleure et dans ce qu'il espère  
 Et, sans parler des corps qu'il faut ensevelir,  
 Qu'est-ce donc qu'oublier, si ce n'est pas mourir?  
 Ah! C'est plus que mourir; c'est survivre à soi-même  
 L'âme remonte au ciel quand on perd ce qu'on aime.  
 Alfred de MUSSET.

# Voulez-vous ...

FAIRE PROGRESSER VOTRE COMMERCE

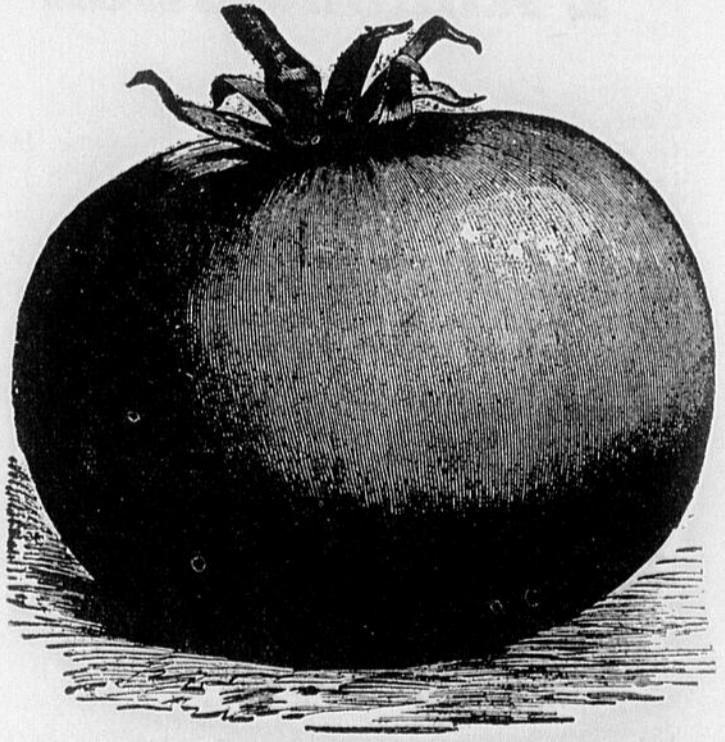
\*\*\*

**NOURRISSEZ-LE EN ANNONCANT REGULIEREMENT DANS LES COLONNES DE VOTRE JOURNAL LOCAL.**

Le plus grand constructeur de Commerce de nos jours est l'ANNONCE. De la bonne publicité est synonyme des ventes. Il vous en coûte de l'argent — c'est vrai — mais en regard des profits que vous en retirez — c'est une dépense insignifiante. N'importe quel Homme d'Affaire investira de l'argent dans une Entreprise où il y aura du profit pour chaque piastre investie.

\*\*\*

Si vous voulez une preuve que les annonces sont la nourriture du commerce et le font prospérer, regardez les annonces de toutes les grandes maisons d'affaires. Croyez-vous que ces hommes d'affaires avertis seraient de si réguliers annonceurs si cette publicité ne les payait pas?



**JOHN BEAR SELECTION SPECIALE.** Variété hâtive à fruits ronds, d'un rouge vif, chair ferme, contenant peu de graines, vignes excessivement vigoureuses et productives. La meilleure variété pour l'exportation ou conserve. Lb \$4.25, 1/4 lb \$1.50, oz. 50c, 1/2 oz. 30c, pqt 10c. Pour obtenir gratuitement un catalogue complet et illustré de 128 pages, s'adresser à:

**La Semence Supérieure Inc.**  
 410, Place Jacques-Cartier,  
 Montréal, Qué.



# Louiseville en Activité

(PAR VERVILLE)

## Nos Hôtels de Campagne

Les hôteliers des districts ruraux ont une association commune dont le but est de surveiller leurs intérêts. Dans une de leur récente assemblée, ils ont décidé, à la lumière de faits d'expérience, de prendre des mesures pratiques pour développer l'industrie du tourisme local, et partant, d'améliorer la qualité du service qu'ils désirent offrir à leurs clients de passage.

Nous avons donné, il y a trois ans, une conférence sur la "refrancisation". C'est un mot neuf, mais vieux de sens pratique. Dans cette causerie, nous déplorions l'erreur commise par plusieurs hôteliers consistant à américaniser leurs hôtels, par des noms tels que Lindbergh Hôtel, Tourist Home, tourist Inn, etc, etc. On s'évertuait de plus à servir des menus américains, on donnait aux hôtels canadiens une note et un cachet anglais.

C'était manquer de la plus élémentaire psychologie. En effet, ceux qui entreprenaient, à gros frais, et de très loin, de visiter notre province, pour s'y reposer, s'y rafraîchir l'esprit, en constatant la mauvaise physionomie qu'on donnait à notre visage, s'en retournaient, désenchantés, de ce que "la seule province française" du Dominion était en tout point semblable aux autres, et pullulait d'enseignes anglaises, souvent rédigées d'une façon grotesque. De plus, on les avait soigné à blanc par des prix exorbitants, souvent pour un confort douteux, dans un atmosphère manifestement malpropre.

Il y eut alors ralentissement considérable. Des économistes consultés ont déclaré que nos hôteliers, s'ils voulaient allécher les touristes, ne devaient rien négliger pour donner une tenue impeccable à leur hôtel, et ce, à des taux raisonnables, et à y maintenir avant tout un atmosphère nettement canadien, c'est-à-dire français. Si nos hôteliers adoptent cette mentalité, beaucoup de touristes fatigués des grandes villes se laisseront prendre au charme et au confort de nos hôtels de campagne, et au lieu de n'y arrêter que pour un repas, ils y séjourneront plusieurs jours, si parfois, ils ne décident même pas à aller plus loin.

Propreté de nos hôtels, discipline des allées et venues, courtoisie du service, bonne tenue française de nos hôtels, des fleurs, de la verdure, telles sont les caractéristiques que doivent apporter à la classe touriste tous les hôtels échelonnés le long de la route nationale.

Ajoutons à cela qu'il nous semble excessivement important de donner à nos hôtels une note bien caractéristique: la note québécoise, c'est-à-dire, la note française, originale, fine, coquette. Et nous serons bien surpris qu'après avoir rencontré cet objectif, en somme bien aisément réalisable, nos hôteliers ne fassent pas des affaires d'or. Car ne l'oublions pas, le touriste, c'est toute une mine à exploiter, une mine plus sûre que celles qui figurent au tableau de la Bourse.

Nous sommes assurés qu'une fois la route Berthier-Pointe du Lac terminée, ce qui devrait l'être au cours de l'été les touristes vont affluer. A nous de faire en sorte de leur prouver que l'hospitalité québécoise n'est pas un vain mot!

## A Bâtons Rompus

LE SCOUTISME

Le scoutisme est avant tout une école de vaillance. Nous, les plus de vingt ans, n'avons pu bénéficier de ce mouvement. Il n'existait pas dans notre temps. Nous devrions cependant l'implanter chez nous. Beaucoup de collégiens seraient heureux que les vacances prennent pour eux leur vrai sens; un repos de l'esprit, mais aussi un entraînement bien agencé du corps. Or, les scoutistes ont des vacances heureuses, des journées actives, des heures non perdues. Nos jeunes imberbes qui voudraient enrichir leur personnalité, acquérir des qualités nettes et saillantes, n'ont qu'à former un mouvement d'ensemble, et je connais un homme dans Louiseville qui pourrait innover pour les jeunes collégiens le scoutisme. C'est le frère Directeur de notre Académie commerciale. Nous avons eu le plaisir de le connaître et sommes assurés qu'il serait ouvert à l'esprit progressif de la jeunesse.

Le scout, en outre de porter un costume gaillard, pimpant est avant tout à une école d'entraînement, où on lui apprend l'art de rendre service, de se dévouer, de secourir le pauvre, d'aider l'infirme, bref, de savoir s'oublier pour plaire aux autres, même si ceux-ci lui sont inférieurs de talent, de rang, ou de fortune. Tous les jeunes sont admis dans les rangs du scoutisme, à quelque classe qu'ils appartiennent, mé-

me s'ils ont mauvais caractère, même s'ils sont vicieux déjà. Ceux-là plus que tout autre doivent demander leur admission. La vie du camp, les nuits sous la tente leur seront un moyen de s'améliorer. Le contact avec des camarades de toutes les sauces, les aidera à déraciner leurs défauts, à effacer le spectacle du mauvais exemple, à devenir des hommes.

Si nous étudions le sens du scoutisme; nous comprenons que les jeunes d'aujourd'hui ont dans ce mouvement leur meilleur planche de salut. C'est un admirable mouvement. Puissent nos rues de Louiseville voir parader cet été, un détachement de scouts, qui soient de vrais scouts louisevillais, même si ce groupe n'est pas nombreux, ce sera du meilleur augure pour l'avenir!

## Départ de l'un des nôtres

C'est avec regret que nous avons appris le départ du Notaire Emile Bélanger. En effet, il se rend définitivement à St-Barnabé, pour l'exercice de sa profession. N'ayant jamais fait grand tapage, mais d'un commerce agréable et paisible, ses amis le regretteront. Nous lui souhaitons le succès qu'il mérite dans sa nouvelle patrie, et un accueil particulièrement chaud de la part de ses nouveaux coparaisiens. Et nous espérons qu'il nous revienne encore, de temps à autre!

Il y a du courage dans l'élan; il n'y en a pas moins à le contenir. Il y a même plus de vertu parfois à pâtir qu'à agir. — Cardinal Mercier dans Mille et un jours en prison.

## Paroles d'un nouvel évêque

Le nouvel évêque de Sherbrooke, Mgr Desranleau, sème un peu partout le bon grain. Dans un de ses récents discours, il déclarait vouloir s'intéresser aux progrès matériels de sa nouvelle ville d'adoption. Il verra d'un bon oeil l'embellissement général et la prospérité de sa ville, et il applaudira à toutes les mesures prises par l'autorité civile pour assurer ce résultat.

Si tous nos pasteurs avaient eu cette belle et large mentalité, nous ne giserions pas dans la stagnation depuis cinquante ans. Nous aurions vu particulièrement ici et là si se développer davantage nos institutions locales, s'en établir de nouvelles plus adéquates aux besoins de l'heure. Nous n'aurions pas subi surtout cette douloureuse exorde des gens de la campagne s'en allant vivre au hasard dans les Villes. En s'adoptant, même au prix de sacrifices considérables d'argent, au progrès, nous aurions gardé tous nos gens chez nous. Mais nos pasteurs présents semblent plus désireux de s'intéresser aux côtés matériels des paroisses, et nous pourrions citer tel curé, dont l'ambition est le progrès et la prospérité de sa paroisse d'adoption. Il a eu à combattre très fort: il n'a pas tué les préjugés, ni bien changé l'état général du mauvais esprit, mais il a orienté les esprits vers le progrès. Qu'il reste encore dix ans parmi nous, et il sera vainqueur, son courage, sa patience, son zèle étant à la hauteur de son coeur, il abattra ce besogne jusqu'au bout.

## Thé-Causerie

Dans un atmosphère élégant, devant un auditoire sélectionné, Mlle Bourgeois nous a présenté une très spirituelle causerie intitulée "Parlons chapeau".

Très dégagée, avec une grâce prenante, un verbe admirablement souple, d'une diction nette et d'une voix chaude, Mlle Bourgeois nous a proménés, d'âge en âge, à travers les amusants détails de la mode. Ses mots d'esprit et du meilleur fusai-ent drus tout le long de sa causerie. Bref, ce fut, sans indiscretion, un petit bijou de discours, bien ciselé. La réputation de la conférencière qui l'avait précédée est bien fondée, et nous félicitons chaleureusement Mlle Bourgeois de nous avoir fait toucher du doigt l'inestimable talent qui est le sien. Une culture comme la sienne vaut, de temps à autre d'être mise en lumière, et est un encouragement pour nos jeunes filles qui désirent elles aussi se cultiver davantage par les lectures ou les revues littéraires de premier choix.

J'ai dit que l'auditoire était choisi. Ceci est important. Tous en effet ont paru apprécier ces heures intellectuelles et nous avons pu juger qu'il n'est ni prétentieux, ni téméraire, de songer à ce que d'autres Thé-causeries s'organisent plus souvent, car la population est suffisamment cultivée pour répéter quelques causeries de ce genre. Le Château-Louise, par son atmosphère discret et de bon ton reste l'endroit idéal pour ces rendez-vous de société.

Nous désirons très sincèrement remercier Mlle Claire Benoit de son esprit d'initiative, et félicitons également Madame Docteur Latourelle dont le bon esprit sociable est bien

connu et apprécié.

Mlle Bailly, le Dr Trudel ont bien rempli la partie artistique du programme et ont donné la touche musicale très appropriée à la circonstance.

La présence du Colonel Bédard, Président général des A.C.F. en cette province, celle de notre distingué et représentatif Curé, M. Baril, celle aussi de notre excellent représentant au fédéral, M. Emile Ferron prouvent en quelle estime est tenue la Société des A.C.F. ici, et quelle importance nos citoyens attachent à l'excellent travail, souvent difficile, qu'exécute à Louiseville, la Section féminine des Artisans Canadiens-Français. Souhaitons qu'on ne s'arrête pas à mi-chemin, et que l'on nous serve, au moins une fois chaque hiver, un thé-causerie, sous les mêmes auspices. Nous nous chargeons d'avoir gratuitement un éminent conférencier connu dans tout le Canada-français pour le prochain thé littéraire.

Et, avant de fermer ce court billet, émettons le voeu très désintéressé que les heures littéraires, comme celles que nous avons goûtées dimanche, deviennent à Louiseville une de nos meilleures habitudes.

## Billet aux cultivateurs

LA BELLE INDUSTRIE DU SUCRE D'ÉRABLE

L'hiver a été rigoureux, extrêmement neigeux. Bien que mars s'étire la neige s'amonce partout. Nous sommes en retard d'un mois, faute à Madame la Lune, disent nos amis, les rêveurs.

Mais voici que depuis le 21, le soleil prend forcément plus d'ardeur, il mord davantage dans les glaces et réussit à faire opérer retraite au déplaçant froid. Et bientôt, la terre une fois de plus, accomplira son grand miracle du renouveau. Ce sera le printemps tout de bon. Et avec lui revient la succulente sève, et avec elle, le temps des sucres, temps d'argent pour nos braves amis les cultivateurs qui peuvent se livrer à cette industrie du sucre et du sirop d'érable.

La prochaine saison sera-t-elle bonne? L'abondance de neige serait l'indice évident que oui. En un temps où l'argent est si rare pour le cultivateur, c'est assurément pour lui une aubaine qu'il se doit de ne pas négliger. Avec du soin, avec un travail intelligent, le cultivateur et ses grands fils peuvent tirer de leurs érables le double de ce qu'elles leur fournissent actuellement. Les soins, l'initiative, l'oeil juste peuvent toujours rem-

placer ce que le printemps capricieux leur fait souvent perdre par des sauts atmosphériques imprévus.

Nos cultivateurs doivent songer qu'il y va de l'honneur de notre province en plus de son intérêt personnel. C'est en effet, dans notre province, que cette industrie est entièrement contrôlée. Ce point de vue doit encourager les nôtres à lui accorder la plus minutieuse attention. Tous les producteurs en cette matière accorderont donc leur collaboration immédiate à la campagne d'éducation qui s'est entreprise pour mettre en lumière cette importante production de chez nous en vue d'intensifier la récolte. Nous la souhaitons féconde cette année pour renflouer les finances de nos braves cultivateurs.



Qui se ressemblent ainsi  
COMME DEUX  
GOUTTES D'EAU?  
L'homme d'hier et  
l'homme d'aujourd'hui:  
ils ne pensent qu'aux  
millions. Réver de s'en-  
richir ne vaudra pour-  
tant jamais être rentier.  
Réalité facile, agréable,  
prochaine. Quel âge  
avez-vous? Nous allons  
vous faire connaître la  
rente viagère que vous  
pouvez toucher immé-  
diatement.

CAISSE  
NATIONALE  
D'ECONOMIE

55 ouest, rue S.-Jacques  
Montréal — Harbour 3291

LE COIN DES POETES:—

## LES CHAINES...

J'ai voulu tout aimer, et je suis malheureux,  
Car j'ai de mes tourments multiplié les causes;  
D'innombrables liens frères et douloureux  
Dans l'univers entier vont de mon âme aux choses.

Tout m'attire à la fois et d'un attrait pareil:  
Le vrai par ses lueurs, l'inconnu par ses voiles;  
Un trait d'or frémissant joint mon coeur au soleil,  
Et de longs fils soyeux l'unissent aux étoiles.

La cadence m'enchaîne à l'air mélodieux,  
La douceur du velours aux roses que je touche;  
D'un sourire j'ai fait la chaîne de mes yeux,  
Et j'ai fait d'un baiser la chaîne de ma bouche.

Ma vie est suspendue à ces fragiles noeuds  
Et je suis le captif des mille êtres que j'aime;  
Au moindre ébranlement qu'un souffle cause en eux  
Je sens un peu de moi s'arracher de moi-même.

Tendresse et Solitudes. — Sully Prud'homme.

## In Memoriam

L'Ange du Seigneur est venu de nouveau frapper à la porte de la famille Lafrenière, éprouvée, il y a à peine cinq mois, par la disparition de son chef vénéré.

Aujourd'hui c'est au foyer du fils qu'il s'arrête et à qu'il demande de faire généreusement le sacrifice de sa vie. La maladie s'acharne à la victime qui se trouve bien jeune pour prononcer le suprême fiat de la séparation. Cependant quand M. Adéodat Lafrenière eut compris que le grand, l'ultime sacrifice, le Bon Dieu le lui demandait, il accepta et ne se reprit point. Jamais une plainte, jamais une impatience, mais un abandon décélant une foi profonde en l'amour de ce Père du Ciel qui proportionne toujours sa grâce à la douleur.

Là-Haut, il n'y a plus de souffrance; ne fallait-il pas donner sur terre, pleine mesure pour partager sans délai le bonheur réservé aux élus?... M. Adéodat Lafrenière souffrit... souffrit beaucoup. Les derniers mois de sa vie furent marqués de douleurs indicibles. Se représentait-on la valeur de cette souffrance supportée chrétiennement sans une plainte?

Muni des derniers sacrements de l'Eglise, béni et encouragé par le Ministre du Seigneur, réconforté par les prières de ses cousins-prêtres, de ses trois soeurs religieuses Filles de Jésus et de tous les membres de sa famille, il a fait bien généreusement le sacrifice de sa vie.

Dimanche soir, 6 mars, sous les yeux de son épouse éplorée, de sa mère bien-aimée et de plusieurs parents, l'âme de ce fidèle ligueur et de ce bon tertiaire allait recevoir la récompense du Seigneur.

Tout à côté de son cher père, il repose maintenant... mais son âme affranchie de tout lien, est, nous en gardons l'espérance, plus près qu'autrefois encore, de ceux qu'il aimait et connaît sur terre.

D'imposantes funérailles lui furent faites, mercredi, 9 mars, en l'église paroissiale. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle du défunt de sa résidence à l'église et de là au cimetière, lieu de l'inhumation.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très imposante. La levée du corps fut faite par Monsieur le curé Donat Grimard. Le service fut chanté par Monsieur l'abbé Joseph Mongrain, curé de Saint-Joseph de Mékinac assisté de MM. les abbés Donat Grimard, curé de St-Justin; et de M. Emile Clément, professeur au Séminaire des Trois-Rivières. Le

choeur de hant de la paroisse a chanté la messe des morts de M. l'abbé G.-E. Panneton. A l'orgue, le Docteur Roland Bernèche, organiste à Maskinongé.

Le drapeau du Sacré-Coeur était porté par M. Joseph Masson; la croix, par M. Adéodat Bastien; la bannière de Saint-François, par MM. Séverin Philibert et Donat Ed. Clément; les rubans étaient tenus par Mmes Séverin Philibert, Donat Ed. Clément, Honoré Clément, fils, et Lucien Morin. Les porteurs étaient MM. Arthur et Alcide Lebeau, Antonio Lincourt, Gérard et Maurice Lafrenière, Roland Pichette. La quête fut faite par MM. Rosaire Lafrenière et Louis-Philippe Lebeau.

Le défunt laisse son épouse (Alice Lebeau); sa mère, Mme Arthur Lafrenière; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Philippe Lebeau de Maskinongé; ses frères: Idela de Giffard et Léonard de St-Justin; ses soeurs: Sr Mère Ste-Rolande, Sr Mère Eulalie et Sr Mère Ste-Tarsile; Mme Charles-Arthur Pichette, de Giffard; ses beaux-frères: MM. C.-A. Pichette, de Giffard; Wilfrid et Alcide Lebeau, de Maskinongé; Arthur Lebeau, de Montréal; Antonio Lincourt, de St-Barthélemy; ses belles-soeurs: Mmes Idela et Léonard Lafrenière, Wilfrid et Arthur Lebeau, Antonio Lincourt; ses neveux: Gérard, Paul-Aimé, Maurice, Raymond et Gilles Lafrenière; Roland, Roger, Paul et Jean-Guy Pichette; Louis-Philippe, André, Bertrand et René Lebeau; Jean-Noël et Claude Lincourt; ses nièces: Mme Alphonse Lafrenière (Marie-Ange), de Détroit, Michigan; Gilberte et Clément-Marcelle Lafrenière; Thérèse Pichette; Lucienne, Annette, Françoise, Jeanne d'Arc et Georgette Lebeau; Thérèse, Madeleine, Julienne Lincourt, Madeleine et Dolorès Lebeau.

**Télégrammes.** — M. Arthur Hérad, échevin de la ville de Joliette; et Mme A. Hérad; M. et Mme Antonio Paquin, de Victoriaville.

**Offrandes de Grand'Messes.** — M. et Mme Idela Lafrenière, de Giffard; M. et Mme C.-A. Pichette, de Giffard; M. et Mme Antonio Lincourt, de St-Barthélemy.

**Messes privilégiées.** — Les abbés Joseph Mongrain, Emile Clément; Mlle Julia Lefebvre, Mme Henri Thivierge, de Giffard; M. et Mme Paul Plamondon, de Giffard; M. et Mme Antonio Lincourt, de St-Barthélemy; M. et Mme Léonard Lafrenière, Mme Arthur Lafrenière.

**Autres offrandes de messes.** — MM. les abbés Laval Villemure, Lionel Clément, du Séminaire des Trois-Rivières; les institutrices de l'Ecole Sainte-Madeleine du Cap; M. Hector

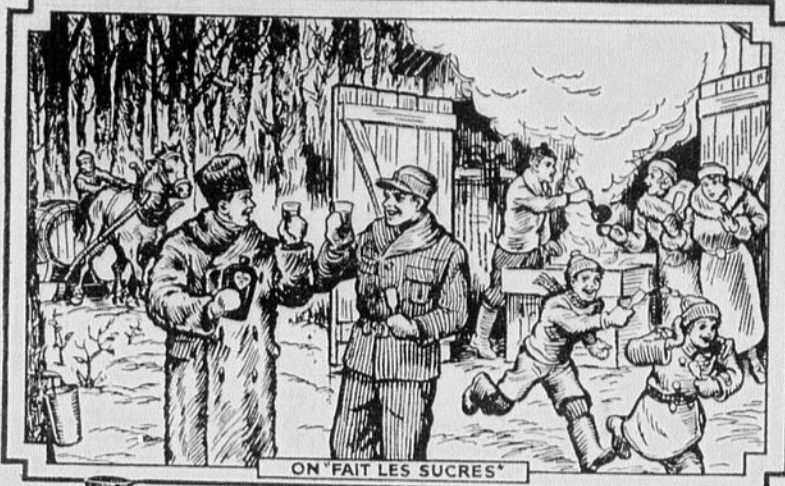
Deshaies, M. et Mme Clovis St-Onge, de Ville-Emard; La première Classe de l'Ecole du Blvd Saint-Louis, des Trois-Rivières; Mme Ludger Lafrenière de St-Lin.

**Affiliations.** — Les Religieuses Filles de Jésus et les élèves du Couvent de Saint-Justin; les neveux et nièces Pichette, les neveux et nièce Idela Lafrenière, M. et Mme Léonard Lafrenière; M. et Mme Hector Dupuis, des Trois-Rivières.

**Bouquet Spirituel de Terre-Sainte.** — Les Institutrices de l'Ecole du Blvd Saint-Louis, des Trois-Rivières.

**Bouquets spirituels.** — Le personnel de l'Ecole Sainte-Madeleine; Paul Emile Lafrenière, vicaire à St-Paul, Grand'Mère; Ligne des petites missionnaires de l'Ecole Sainte-Madeleine, Les petites croisées de l'Ecole Sainte-Madeleine, les pensionnaires du pensionnat N.-D. du Cap; les Filles de Jésus, Pensionnat N.-D. du Cap; Institutrices de l'Ecole Saint-Joseph et leurs élèves (Cap de la Madeleine); Les élèves de l'Ecole du Blvd St-Louis, Trois-Rivières; Familles Wilfrid Lebeau, de Maskinongé; Arthur Lebeau, de Montréal; Idela Lafrenière, Giffard; Ovide Lafrenière, Montréal; Adrien Dubéau, de Joliette; M. et Mme Napoléon Pratte, de Maskinongé; M. et Mme Adéodat Bastien, St-Justin; Famille Xavier Philibert, St-Justin; les religieuses du Couvent de St-Narcisse; Soeur Marie-Rose de Lima, de l'Ecole Sainte-Famille, Cap; Sr St-Roland-Marie, de l'Ecole Ste-Marguerite, Trois-Rivières; Hector Deshaies, St-Justin; Rév. Père Laurendeau, S. J.

**Sympathies.** — Abbés: Emile Cloutier, J.-B. Levasseur, Ovila Gagnon, Hermann Plante, Laval Villemure, Soeur St-Maurice, Mère Supr. Cap; Rév. Père Laurendeau, S. J.; Abbé Emile Clément, Famille Ovide Lafrenière, M. et Mme Maurice Dupuis, Mme Honoré Dupuis et ses enfants; M. et Mme Georges Millette, M. et Mme Jos. Labelle, Mme Roland de Varennes, Mme Fernand Belleau, tous de Montréal; Familles Xavier Philibert, St-Justin; Gérard Lafrenière, Giffard; Philias Gagnon, Louiseville; Famille Adolphe Lacharité, M. et Mme Albert Bourret, MM. et Mmes Henri et Louis Jutras de Providence R. I.; MM. et Mmes Jos. Lebeau, Hermann Hamel, Adéodat et Alphonse Lafrenière de Détroit Michigan; M. et Mme Chs.-E. Milot, Mlle Maria Grenier de St-Félix de Kingssey, la municipalité Scolaire du Cap de la Madeleine; Raoul Rocheleau, Cap; Mmes M. et R.-A. Robichaud, M. Lorenzo Bouillé, M. et Mme C.-E. Sicard, M. Donat Ed. Clément, Emile Gagnon, Adéodat Dupuis, André Mandeville, Ovila Mandeville, Antonin Gagné, Adrien Bussière, Ovila Duchesnay, Alfred Roberge, Lucien Morin, Albert Baril, Ferdinand Vermette, Charles Lemyre, Louis Alarie, Viateur Masson, J.-L. Paquin, Antonio Masson, Walter Carufel, Camille Castonguay, Henri Casaubon, Lucienne Casaubon, Famille Joseph Vertefeuille, Napoléon Gaboury, J.-A. Voulligny, Arthur Carufel, Napoléon S. de Carufel, Georges Frigon, de Maskinongé; J.-L. Desaulniers et Camille Tousignant, de Louiseville; Joseph Villeneuve, Lazare Villeneuve, E. Langlois, Joseph Masson, Joseph Gagnon, François Gagnon, Romulus Morin, W.-H. Gagné, Romulus Lafrenière; Joseph Laurent, Emile Vertefeuille, P.-O. Paquette, Paul Baril, Gérard et Edgar Bellemare, Berthe et Alice Chapdelaine, Germain Bourgeois, Lebrun Frères, Angelbert Plante, Blanche Deschenaux, Marie-Anne et Angeline Turner, Cap; Famille Lucien Ducharme, Trois-Rivières; Jacqueline et Madeleine Ducharme, Famille P. Bussières, J.-P. Livernoche, St-Cuthbert, Arthur et Ada Giguère, Louiseville; les élèves et le personnel de l'Académie du S.-C., Cap; M. et Mme Napoléon Mayer, Louiseville;



L'eau d'érable se boit froide,  
le sirop se goûte chaud, et le bon vieux

# GIN DE KUYPER

est un régal de toutes manières!

10 onces	85c
26 onces	\$1.90
40 onces	\$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Maison fondée en 1695

**RECETTE ORIGINALE DE LA "PONCE":**

- Le jus d'un citron
- Sucre au goût\*
- Eau bien chaude
- Une pincée de muscade
- Deux doigts de GIN de KUYPER

\*Le GIN de KUYPER ne contient pas de sucre.

M. et Mme Joseph Gagnon, East Stroudsburg Pa.; M. et Mme Donat Godbois, Yamachiche; Mme Eug. Lebeau et ses enfants, M. et Mme Bernard Bourgeois.

Chercher à comprendre est la seule attitude vraiment humaine devant la faute d'un autre. — Paul Bourget.

Quand la morale quitte une maison, le malheur y entre.

L'espérance est une petite clé qui ouvre la porte du bonheur, que l'on perd quelquefois mais que l'on retrouve toujours.

Solitude n'est pas un mot chrétien. Il y a toujours partout Dieu et nous. — Abbé H. Perrynve.

F.-J. SYLVESTRE  
St-Barthélemi

Téléphone 15  
Casier postal 101

## Matériel apicole

Colonies d'abeilles, abeilles en paquets, reines, ruches modèles, sections, cire gaufrée, cadres, extracteurs, broches étamée, métal perforé, etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON



## Cette famille n'a pas de parents éloignés

Non pas que la famille Lebon soit peu nombreuse. Au contraire, elle compte des oncles et tantes, des cousins et cousines, des neveux et nièces et ainsi de suite, disséminés à travers tout le pays. Mais ils ne se perdent jamais de vue. Le téléphone interurbain les rapproche à l'occasion d'anniversaires et de circonstances particulières au cours de l'année... à un prix modique.



Les réductions du tarif téléphonique—urbain et interurbain—ont élargi, au cours de 1935, 36 et 37, plus d'un million de dollars annuellement aux usagers du Québec et de l'Ontario.

## Théâtre "Parisien"

Semaine du 28 Mars 1938.

Lundi, Mardi, Mercredi, 1 représentation à 7.30 heures.

HOLLYWOOD HOTEL  
avec Dick Powell.

En programme double  
Avec TARZAN ESCAPE  
Attractions Supplémentaires

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, 2 représentations à 7.30 heures.

NITCHEVO  
avec

Harry Baur et Marcelle Chantal.

Représentation spéciale tous les Dimanches à 3 hrs p.m.

**Admission: 25 Sous**

**LOUISEVILLE, QUE.**

### Le coeur humain

"Le coeur de l'homme vierge est un vase profond", nous chante le poète, mais nous-mêmes, méprisant les licences poétiques sans doute parce que nous nous sentons incapables d'en parler aussi joliment, nous nous bornerons à dire que le coeur humain est tout bonnement une pompe aspirante et foulante. Qu'il batte dans la poitrine d'un bandit, il n'en remplit pas moins machinalement sa besogne de tous les instants, sans cesse aspirant et sans cesse foulant, jusqu'au jour où il s'arrête, et alors c'est l'apothéose... ou la potence.

Aux amoureux transis qui de tout temps en ont fait l'emblème de leur éternel (attachement), nous sommes dans la pénible obligation de leur avouer bien candidement qu'il n'a rien à faire avec l'amour; il n'est pas non plus le centre des grandes vertus morales pas plus qu'il ne couve dans ses flancs musclés et rebondis nos petites ignominies et nos vices les plus honteux. Tout au plus battra-t-il un peu plus vite et agitera-t-il un flux de sang à notre figure pour peu que l'on ait commis une bonne ou une vilaine action, ou que l'on ait eu une pensée dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas avouable.

Et cependant quelle merveille que ce coeur humain! Quelle architecture complexe et toutefois si simple, quelle texture si délicate et pourtant si puissante! Etonnant en vérité est la capacité de travail de cet organe, pas plus gros que le poing et qui pèse à peine une demi livre. Quelques chiffres vous donneront une idée.

Pour un homme de taille moyenne et au repos, la quantité de sang que le ventricule gauche du coeur pousse à chacune de ses contractions est d'environ une pinte à la minute, alors qu'il en propulse cinq fois plus lorsque le sujet est soumis à un travail modéré, et on a calculé que le coeur de l'athlète en train de faire des exercices violents peut pomper dans les artères au-delà de 3 gallons de sang à la minute.

Remarquable aussi est la force de propulsion constante et toujours égale à elle-même, que l'on appelle la pression artérielle et qui continue de pousser le sang après chaque contraction du coeur. Cette pression dans l'aorte est assez grande pour élever une colonne de sang à cinq pieds au-dessus du niveau du coeur, et c'est elle qui va permettre au sang de faire son chemin à travers les milliers de petits vaisseaux qui constituent la circulation périphérique.

Soyons bons pour notre coeur, ne lui rendons pas plus difficile un travail qui est déjà si lourd; il n'en battra que mieux et plus longtemps. (L'Éclairéur).

### Au tribunal correctionnel:

Le président, d'un ton paternel, à un prévenu qui est une vieille connaissance:

— Ainsi donc, depuis le temps que vous venez ici, pas encore corrigé?...

Le prévenu, sur le même ton, enfant:

— Et vous, mon président, pas encore conseillé?...

### Entre gamins:

Ton papa est bien avare; il est rordonnier et il te fait porter des vieux souliers.

Et le tien. Il est dentiste et ton petit frère a na qu'une dent.

### Nos enfants:

— Papa, les champignons poussent dans les endroits humides, n'est-ce pas?...

— Oui, mon enfant...

— Alors, c'est pour cela qu'ils sont faits comme des parapluies, dis?

### LA COLONNE DE

"COUSINE BLANCHE"

Diplômée de l'Université de Beauté de PARIS.



### CAREME ET COQUETTERIE

J'ai reçu d'une jeune femme une lettre dont la teneur, je l'avoue en toute franchise, m'a laissée fort perplexé... au point où je me suis demandée s'il ne serait pas à propos de suspendre la publication de mes articles sur les soins de la beauté, pendant la durée du carême.

La substance de la lettre à laquelle je viens de faire allusion était qu'il est malséant de parler de soins de beauté pendant l'époque annuelle des grandes pénitences, puisque cela poussait les femmes à la coquetterie. Je connais, du moins par correspondance, la cousine qui m'écrivait ainsi. Je sais qu'elle est sincère, même si elle est quelque peu timorée.

Après quelques minutes de réflexion sur la tâche que je me suis imposée, j'ai tenu à faire la revue de mes articles pour voir si je méritais l'accusation de pousser mes lectrices à la coquetterie, puis lecture faite du volumineux livre où sont collés mes articles, je me suis donnée la plus complète absolution!

Non, cousines, je ne vous ai pas poussées à la coquetterie... si par coquetterie, on entend le désir de bien paraître, par simple orgueil, par le désir d'être mieux que les autres. Je vous ai d'abord et surtout poussées à pratiquer l'hygiène et à protéger votre santé en vous livrant à des soins dont l'effet serait d'assurer le fonctionnement normal des diverses parties de votre anatomie ou de les protéger contre les attaques des intempéries.

Ainsi quand je parle de la nécessité pour vous d'avoir un buste bien développé, je pense moins à la belle ligne que les traitements recommandés peuvent vous assurer qu'au fait qu'une poitrine plate de "garçon manqué" éternise l'infantilisme et prédispose à la tuberculose, parce qu'il faut un thorax bien développé pour assurer le bon fonctionnement des organes de la respiration.

Je dis aux femmes grasses de s'efforcer de retrouver leur sveltesse d'autrefois, parce que quand la surcharge graisseuse envahit les interstices musculaires, les intestins, le foie, les reins, le coeur de celles qui en sont victimes, elles courent des dangers d'une extrême gravité. Leur vie même est en jeu.

Comme revers de la médaille, parlons des maigres. Qui dit "maigre" dit généralement "faible" et bien qu'il soit vrai que la femme maigre améliorera notablement son apparence en s'étouffant un peu, sa santé est plus en jeu que son apparence extérieure.

Même quand je pousse mes cousines à faire pousser leurs cils, ce qui donnera à leurs yeux une apparence de grandeur qu'ils n'ont peut-être pas et qui rehaussera leur beauté, je pense surtout au fait que les cils servent à protéger les yeux de l'impression irritante des courants d'air.

Bref, il en est ainsi de tous mes conseils... on doit faire usage de certaines crèmes et lotions pour protéger sa peau contre les dermatoses, plus nombreuses en notre pays que dans ceux où le climat est plus modéré, etc., etc.

Donc, mes chères cousines, ça n'est pas parce que nous sommes en carême que vous devez négliger vos soins de beauté, puisque la beauté est étroitement liée aux lois de

l'hygiène générale et de la santé.

### N'HESITEZ PAS A ME CONSULTER PAR LETTRE — MES CONSEILS SONT GRATUITS ET DESINTERESSES

J'ai publié tout une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux; des yeux; enlèvement des poils follets; développement, raffermissement ou amaigrissement du buste, la maigreur, l'excès de graisse, les poids et mesures normales, etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclamation. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lesquels (ou lequel) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré, lesquels vous seront envoyés dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Adressez simplement vos lettres à "Cousine Blanche", 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Cousine BLANCHE.

### Ligue de Sécurité

Continuant sa lutte contre le projet d'abroger la loi d'arrêt obligatoire aux traverses à niveau, et celui d'augmenter la limite de vitesse des automobiles, la ligue de sécurité a préparé une lettre circulaire qu'elle enverra à tous les membres du gouvernement provincial demandant de faire sourde oreille à ces suggestions.

Les membres du conseil d'administration de la ligue se sont réunis hier et le président Alfred Leduc a suggéré qu'il serait approprié de s'assurer la coopération des membres du gouvernement, comme il avait eu vent que les amendements ci-hauts seraient proposés sous peu. Le secrétaire-général de la ligue enverra bientôt à Québec une lettre soumettant les protestations de la ligue à ce propos.

M. Leduc déclara aux membres qu'il croyait que non seulement devrais-on maintenir en vigueur la loi de l'arrêt obligatoire aux traverses à niveau mais que cette loi devrait également être adoptée dans l'Ontario. Au sujet de l'augmentation des limites de vitesse, il fit remarquer qu'en Ontario, où cette mesure a été adoptée, on a enregistré en 1937, 766 mortalités dans les accidents de la route, ce qui constitue un record pour cette province, le plus haut total ayant été 576 décès en 1929.

Il fut également décidé au cours de l'assemblée d'hier de favoriser l'assurance-groupe pour automobilistes, pour récompenser le chauffeur prudent. On demandera aux membres du gouvernement, de ne pas lutter contre l'assurance-groupe qui est maintenant en vigueur dans des entreprises qui emploient plusieurs véhicules. La ligue a organisé un concours de sécurité entre conducteurs de véhicules commerciaux et récompense les chauffeurs inscrits qui conduisent un an ou plus sans accident en leur présentant une médaille.

Cependant, dans sa lettre, la ligue reviendra sur l'opportunité du plan d'assurance qu'elle a déjà proposé et par les termes duquel tout véhicule-moteur deviendrait automatiquement assuré contre les dommages en même temps qu'il est enregistré et que le chauffeur reçoit sa licence.

Enfin, la ligue demandera à nos législateurs d'édicter un règlement à l'effet que les gros camions et autobus soient éclairés, la nuit, de façon à illuminer clairement les contours de l'arrière et de l'avant du véhicule, pour que les autres automobilistes puissent éviter une collision. Elle demandera aussi que tous les véhicules qui cheminent le soir sur la route soient obligés de porter lumières.

### NOTRE FAVORI NATIONAL



PRÉVEZ CASSEZ — avec une bonne PONCE LA GRIPPE LA MEILLEURE RECETTE: de l'eau bien chaude, le jus d'un citron, deux doigts de Melchers, du sucre au goût, saupoudrez de muscade. Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Berthierville.

### M. C. H. FRENETTE

M. C.H. Frenette qui depuis quelques années est Gérant du Service des Ventes de la Compagnie B. Houde Limitée, fabricant de tabac, vient d'être nommé Directeur de cette Compagnie d'après un communiqué récent.

M. Frenette, naguère à l'emploi de l'Imperial Tobacco Company of Canada Limited, est bien connu des marchands par tout le Canada.

Né à Portneuf en 1903, il débuta au service du Canadien National. Après quelques années, M. Fre-

nette était promu au bureau de presse de ce chemin de fer. En 1926, c'est lui qui, en cette capacité, organisa et surveilla le service français de presse du Congrès Eucharistique tenu à Chicago.

Il quitta le service du Canadien National pour entrer, en qualité de vendeur, chez divers courtiers.

Comme il est dit plus haut, en 1932, il fut employé par l'Imperial Tobacco Company et en 1933 passa au service de la Compagnie B. Houde Limitée.

● VOS ENFANTS sont-ils difficiles à table? Sont-ils capricieux? Ont-ils leurs mets préférés? Donnez-leur du poisson canadien, séché ou mariné, sous la forme d'un des nombreux plats qu'on peut préparer avec cet aliment délicieux.

Vous pouvez vous procurer du poisson séché tel que la morue, l'églefin, le merlan, la merluce et la morue noire, et du poisson mariné tel que le hareng, le maquereau et l'aloise, si loin que vous demeuriez des grandes eaux. Il vous arrive dans le meilleur état, avec toute sa saveur pour votre satisfaction.

Il est épatant pour la santé de la famille... car le poisson contient les protéines et les substances minérales qui aident à développer et à fortifier le corps... et puis il est économique.

Servez du poisson plus souvent... pour la santé et la nutrition de la famille.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

### Mesdames! DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa. Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée "Le Poisson au Menu du Jour" et contenant 100 recettes délicieuses et économiques pour la préparation du poisson.

Nom: Adresse: WDS-F

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR